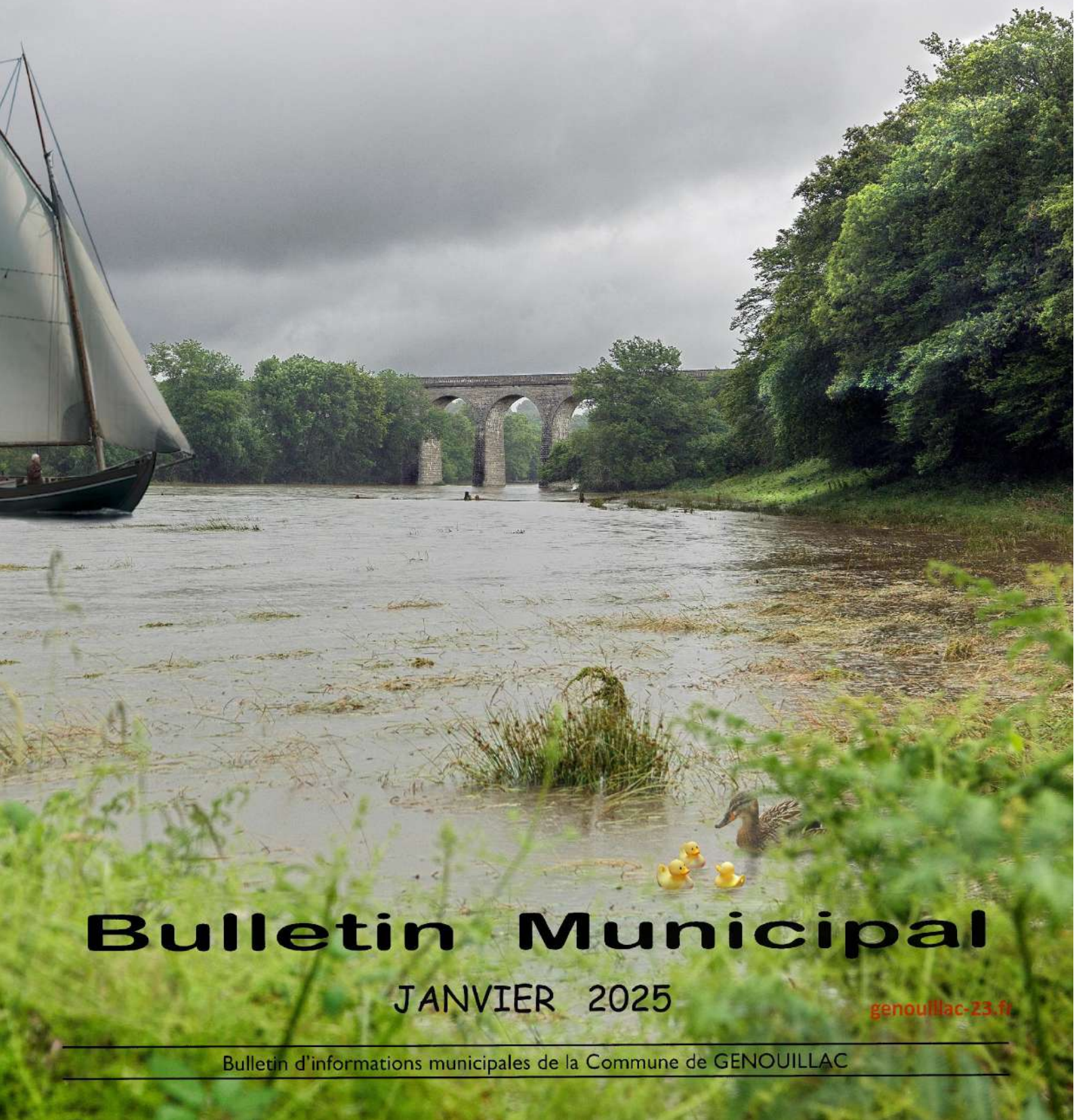
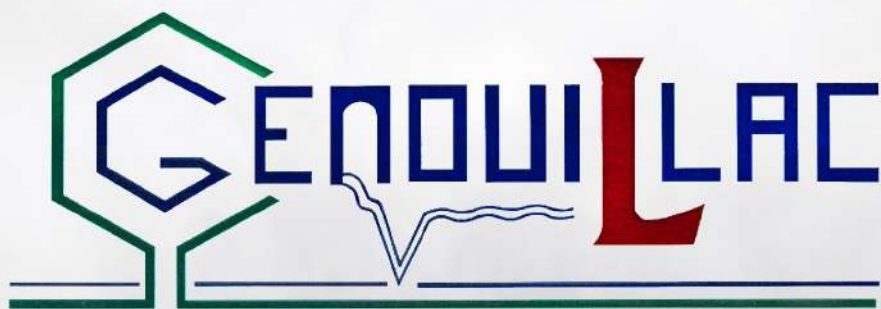




# Bulletin Municipal

JANVIER 2025

[genouillac-23.fr](http://genouillac-23.fr)



# BULLETIN MUNICIPAL 137

|   |                                                                          |               |
|---|--------------------------------------------------------------------------|---------------|
|   | La lettre du Maire                                                       | page 1        |
|   | Communiqué de presse de l'Association des Maires Ruraux de France        | page 2 à 4    |
|   | <i>Services d'urgences</i>                                               | page 5        |
| S | <i>Contacts</i>                                                          |               |
|   | Contacts pratiques                                                       | page 6        |
|   | Les services médicaux et paramédicaux                                    | page 7        |
|   | <i>Vie communale</i>                                                     |               |
|   | Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal                         | pages 8 à 10  |
|   | Etat-civil, citoyenneté                                                  | page 11       |
| O | Rétrospective des réalisations 2024                                      | page 12       |
|   | Projets 2025                                                             | page 13       |
|   | Médiathèque                                                              | pages 14 à 15 |
|   | École primaire                                                           | pages 16 à 17 |
|   | CCAS                                                                     | page 17       |
|   | <i>Cérémonies</i>                                                        |               |
|   | Cérémonie du 11 novembre et du 5 décembre                                | page 18       |
| M | Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers                                        | page 19       |
|   | <i>Vie associative</i>                                                   |               |
|   | ACPG/CATM (Anciens Combattants)                                          | page 20 à 21  |
|   | le Chœur de l'Amitié (chorale)                                           | page 21       |
|   | La Troupe Infernale (théâtre), AAPPMA (pêche), ACCA (Chasse)             | page 22       |
|   | Genouillac en fête, Club de gym                                          | page 23       |
| M | Creuse Avenir 2005 (football)                                            | page 24       |
|   | Commerces, autres manifestation                                          | page 25       |
|   | <i>Saint-Gobain Eurocoustic</i>                                          | page 26 à 27  |
|   | <i>Genouillac au fil du temps...</i>                                     | pages 28 à 31 |
|   | <i>Météorologie</i>                                                      | page 32       |
|   | <i>France services</i>                                                   | page 33       |
| A | <i>Intercommunalité</i>                                                  | page 34       |
|   | <i>Groupe d'action local</i>                                             | page 35       |
|   | <i>Santé</i>                                                             |               |
|   | Le Site santé principal                                                  | Page 36       |
|   | Contacts du réseau MarcheProSanté                                        | page 37       |
| I | <i>Association de développement du pays de Bonnat—Châtelus-Malvaleix</i> |               |
|   | Tiss'âges—Squat'ados                                                     | page 38 à 39  |
|   | <i>Infos pratiques</i>                                                   |               |
|   | Téléphonie—Fin du réseau cuivre                                          | page 40       |
|   | Tri des déchets                                                          | page 40 à 41  |
|   | Calendriers collecte des déchets (détachables)                           | page 42 à 44  |
| R | <i>Invitation à la cérémonie des vœux</i>                                | page 45       |



# La lettre du maire

Les lettres précédentes, dans lesquelles j'évoquais l'intensité pluviométrique à Genouillac, pourraient être reprises et amplifiées. Nous sommes dans une région où les événements climatiques sont malgré tout de faible intensité et surtout non assimilables à une catastrophe naturelle. Tant mieux.

Les travaux ont été réalisés au local affecté à la kinésithérapeute et à celui dédié à l'infirmière en pratique avancée (IPA). La mise en place d'un contrôle d'accès au cabinet médical permet la confidentialité et une certaine sécurisation. Après des modifications dans les sanitaires, les salles polyvalentes et des fêtes sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite (PMR), comme l'ensemble des commerces et lieux publics en attendant de nouvelles normes !!!.

C'est le fruit d'un travail plus que décennal.

Les décisions du conseil municipal se finalisent comme le passage aux « leds » dans les principaux bâtiments communaux, la mise en service du forage au stade pour le cimetière et l'arrosage, le changement de menuiseries à la mairie et à l'ancienne gendarmerie, le remplacement de la chaudière au stade.

Je sais que nos routes sont pour certaines en très mauvais état. Le coût du kilomètre frise les 30 000€. Vous comprendrez que les 53 kilomètres que nous possédons ne pourront pas tous bénéficier rapidement d'un revêtement. Ce devra être néanmoins dans nos priorités.

Les médias affolent leurs lecteurs dès octobre pour évoquer les hausses d'impôts communaux pourtant connus en mars. Pour ceux que nous maîtrisons, les décisions se prennent lors de l'élaboration du budget. Je demanderai à la commission des finances puis au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition (foncier bâti : 38,47% foncier non bâti : 56,37%).

Pour 2025, dernière année complète du mandat que vous nous avez confié, il est prévu sous réserve d'obtention des aides de l'Etat, de procéder à des travaux à l'école : changement des menuiseries, isolation des combles, remplacement des gouttières, installation d'une ventilation. La cour sera également rénovée avec l'implantation de verdure et la pose de matériaux drainants. C'est un élément essentiel du dossier pour obtenir des « fonds verts », réchauffement climatique oblige. L'ensemble du projet est estimé à 435 000€ dont 80% de financement espérés. La pérennité de notre école passe par ce genre de travaux. Nous investissons pour la jeunesse.

Au premier janvier 2025, l'assainissement collectif sera une compétence communautaire que nous ne maîtriserons plus totalement. Je ne vous cache pas que la facture risque d'augmenter fortement. Il faudra harmoniser les coûts entre les 9 communes détentrices d'un réseau d'assainissement collectif, à refaire pour certains, dont notre commune et dont le coût est de l'ordre du million d'Euros, et de plus de 3M€ pour l'ensemble des communes concernées. Le législateur applique la même réglementation à Paris et à la campagne. C'est la conséquence d'une politique « hors sol ».

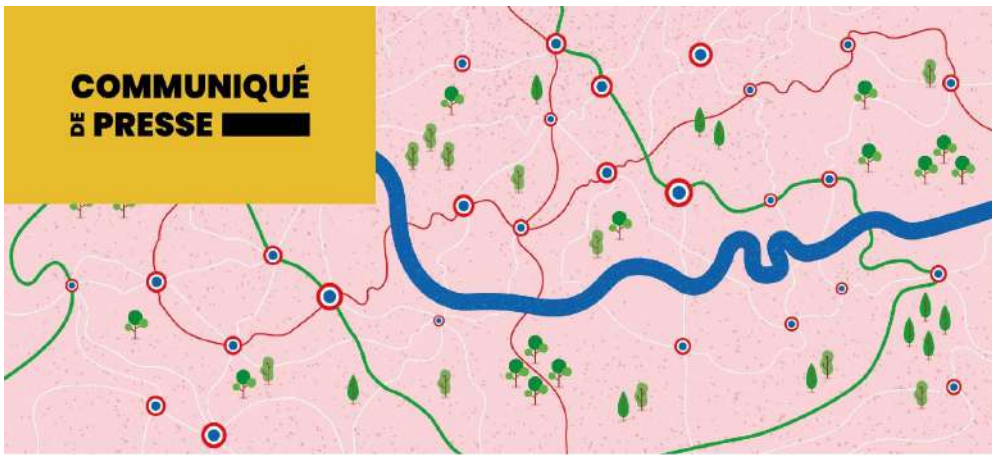
C'est pourquoi, il est urgent de penser aux aménités rurales que sont l'agriculture, les forêts, les paysages, la biodiversité, l'eau, l'énergie, etc... dont profitent largement les urbains. L'Etat doit prendre en compte celles-ci et abonder les dotations des campagnards qui refusent d'être des Français de seconde zone.

Votre Maire et le conseil municipal vous souhaitent une belle année 2025 que nous pourrons fêter ensemble.

**Vendredi 10 janvier 2025 à partir de 19 heures à la salle des fêtes.**

Encore et toujours à votre service.

Jean-Claude Arousseau



**Des maires  
au service  
des maires**

**Lyon, le 5 décembre**

### **Pauvre France !**

*La dissolution décidée par le Président de la République actuel aura aussi pour conséquence la « révélation » de la « chienlit » dénoncée à l'époque par le Premier Président de notre Vème République.*

*Celui-ci doit regarder NOTRE FRANCE, SA FRANCE, avec la plus grande désolation et grande amertume.*

*Comment respecter cette représentation nationale (issue des urnes après cette dissolution) qui semble, pour certains, n'avoir qu'une seule ambition : utiliser leur pouvoir minoritaire (car tous les groupes sont minoritaires) vers un seul but qui créera les conditions les plus favorables pour mettre fin à une démocratie intelligente et qui offre un marchepied à une forme d'anarchie où les egos et les jeux personnels ne peuvent aboutir qu'à la régression de la France et de sa grandeur issue de son Histoire.*

#### **Pauvre France !**

*Les monuments aux morts, dans nos communes de France, auprès desquels nous nous recueillons devraient pouvoir déposer plainte pour non-reconnaissance du sacrifice de celles et ceux qui ont donné leur vie pour leur patrie.*

*Le budget 2025, quel qu'il soit, quel qu'en soit l'auteur actuel ou futur n'est qu'un faux nez pour un grand nombre de députés au comportement d'enfants gâtés, voire de sales gosses. Ils n'ont pas d'autres ambitions que la leur et surtout pas la recherche de l'avenir apaisé au bénéfice de toutes et tous.*

*Si la France a toujours eu ce côté rebelle, elle a toujours su également rebondir et c'est donc par amour pour elle que l'on doit clouer au pilori toutes celles et tous ceux qui veulent la détruire.*

*Comme beaucoup de mes collègues, je suis en colère, mais je suis bien là ! Je suis aux côtés de mes habitants, des associations et des entreprises.*

#### **Quand la vie politique nationale vacille durablement, la vie politique locale montre le chemin.**

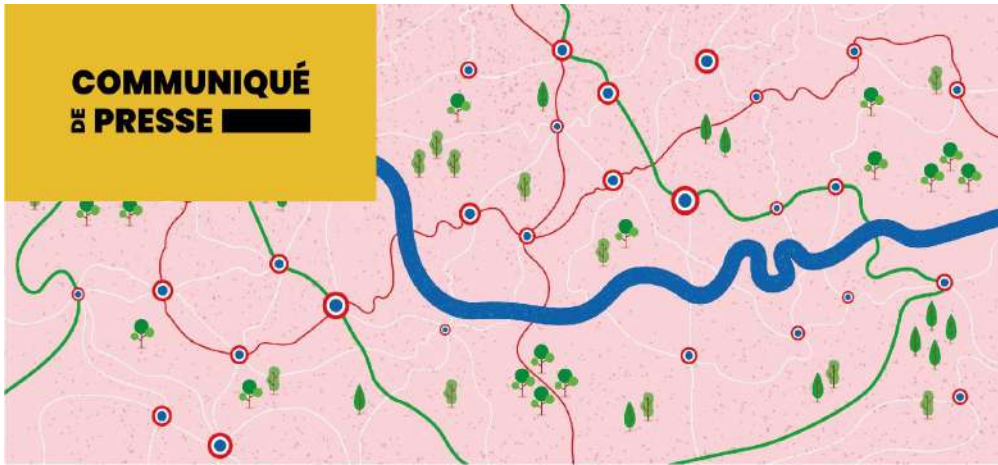
*Nos communes tiennent le pays, aidons-les et leurs élus avec !*

*Aux pouvoirs législatif et exécutif, je leurs dis,*

- *Vous ne pouvez plus repousser plus longtemps les marques de confiance à adresser aux élus locaux*
- *Vos mots doux doivent disparaître pour des actes forts et le courage de remettre le bocal parisien et la haute administration à sa place*
- *Vous devez accepter de construire les solutions avec nous,*







**Des maires  
au service  
des maires**

- Pour supprimer les déserts médicaux ruraux,
- Pour voter des moyens pour un Plan inédit pour la réhabilitation et la rénovation du bâti de nos villages,
- Pour rendre possible des solutions ambitieuses aux besoins de déplacements,
- Pour faciliter la création de richesses et d'emplois dans le monde rural,
- Pour rompre avec la baisse des dotations et le maintien des inégalités entre ruraux et urbains.

A mes collègues,

- Je leurs dis, que je comprends leur colère ; qu'ils doivent la transformer en énergie positive pour notre ruralité et nos communes
- Je les invite à s'adresser à leur préfet, leur sous-préfet, à leurs parlementaires pour leur dire la force de la République des communes et l'urgence d'agir
- Face à la crise politique nationale, affirmons la force de notre potentiel : vous avez la clé, nous avons ensemble les solutions, exigeons des pouvoirs législatif et exécutif de pouvoir les mettre en œuvre

Pour le Bureau,  
Michel Fournier,  
Président de l'AMRF

**#macommuneestutile**

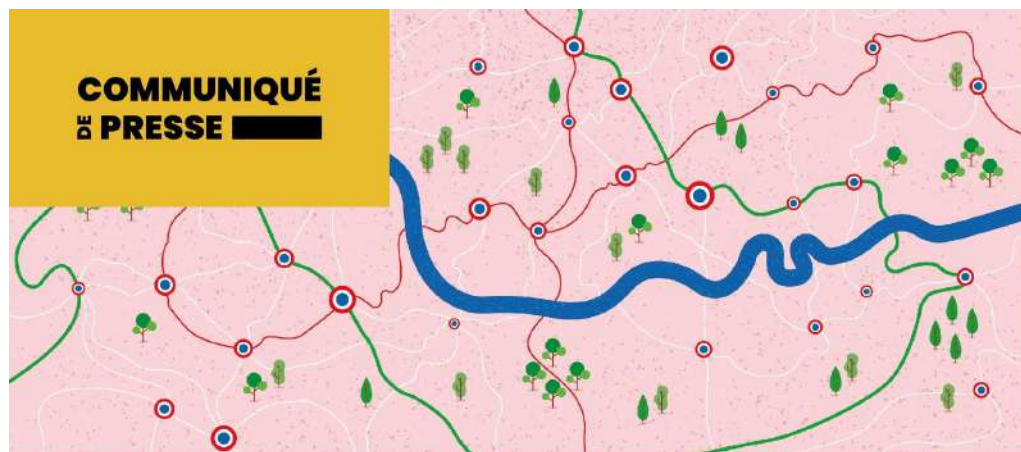
**CONTACT PRESSE :**

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France  
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // [cedric.szabo@amrf.fr](mailto:cedric.szabo@amrf.fr) // [amrf@amrf.fr](mailto:amrf@amrf.fr) // @maires\_ruraux

302 rue Garibaldi - 69007 Lyon  
☎ 04 37 43 39 80 ✉ [amrf@amrf.fr](mailto:amrf@amrf.fr)

[www.amrf.fr](http://www.amrf.fr) | [f](#) [t](#) [v](#) [i](#)





**Des maires  
au service  
des maires**

**Lyon, le 13 décembre**

## **NOUVEAU GOUVERNEMENT**

### **Les maires ruraux de France saluent la nomination de François Bayrou**

L'Association des maires ruraux de France félicite François Bayrou, pour sa nomination en qualité de Premier Ministre.

L'AMRF souhaite que les dossiers qui sont bien avancés puissent être traduits très vite dans la loi comme pour : le statut de l'élu, la modification du mode de scrutin, la prise en compte de l'espace, la loi sur la compétence Eau et assainissement, les FRR, etc. Ces décisions doivent se traduire par un retour au plein exercice de la liberté communale et l'autonomie des maires dans la gestion communale. La consolidation du programme Villages d'Avenir en est une étape clé.

Les Maires ruraux souhaitent que tous ces sujets soient parmi les priorités du nouveau Gouvernement, tout comme les sujets tels que l'accès aux soins, la mobilité, l'école rurale, la rénovation du bâti ou l'emploi, via un Plan France Ruralités boosté et doté davantage d'ambitions et de moyens.

Le défi est énorme. La composition du futur Gouvernement devra continuer de tenir compte des 22 millions de ruraux avec un ministère de plein exercice sur le sujet, sans oublier que ceux-ci représentent 88% du territoire.

Les communes rurales attendent des réformes fortes sur l'équité de la DGF, la péréquation, la création d'une véritable dotation Aménités rurales pour toutes les communes, et la possibilité de lever une Contribution communale et citoyenne, pour que l'administré garde un lien fort avec la collectivité dans laquelle il habite.

L'Association plaide pour que le regard qui a changé sur la ruralité aboutisse enfin à des décisions concrètes.

Enfin, elle souhaite que le Gouvernement ait un temps durable et que le Parlement devienne raisonnable et responsable, afin que l'intérêt général prime sur les ambitions et stratégies personnelles, au bénéfice des enjeux que doivent relever notre pays, la France.

Pour le Bureau, Michel Fournier, Président de l'AMRF

**#macommuneestutile**

#### **CONTACT PRESSE :**

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France  
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // [cedric.szabo@amrf.fr](mailto:cedric.szabo@amrf.fr) // [amrf@amrf.fr](mailto:amrf@amrf.fr) // [@maires\\_ruraux](https://twitter.com/maires_ruraux)

302 rue Garibaldi - 69007 Lyon  
☎ 04 37 43 39 80 ✉ [amrf@amrf.fr](mailto:amrf@amrf.fr)

[www.amrf.fr](http://www.amrf.fr) | [f](https://www.facebook.com/mairesrurauxdefrance) [i](https://www.instagram.com/mairesrurauxdefrance) [y](https://www.youtube.com/mairesrurauxdefrance)





# Services d'urgence



Les **services d'urgence**  
vous **rappellent** désormais avec le

# 0 800 112 112

**Ceci n'est  
pas un spam !**



Pensez à **enregistrer**  
dès maintenant ce numéro  
**dans vos contacts**



## **Vous avez contacté les services d'urgence ?**

Ils vous rappellent désormais avec un **numéro unique**, le **0 800 112 112**.

## **Que se passe-t-il si je ne décroche pas et que j'essaie de rappeler ultérieurement ce numéro ?**

Si vous composez le 0 800 112 112 (appel gratuit), vous serez renvoyés sur un message vocal, vous invitant à recomposer le numéro d'urgence correspondant à votre demande initiale.

Il est donc préférable de recontacter directement le service d'urgence concerné.

## **Comment puis-je m'assurer que l'appel n'est pas frauduleux ?**

Le 0 800 112 112 a été spécifiquement mis en place pour les rappels des services d'urgence : vous pouvez répondre à ce numéro en toute confiance !

Nous vous conseillons d'enregistrer dès à présent ce numéro dans vos contacts afin de l'identifier facilement et de ne pas le confondre avec un démarchage commercial.

## **En cas d'urgence, puis-je appeler directement le 0 800 112 112 ?**

Non, le 0 800 112 112 ne remplace pas les numéros d'urgence.

En cas d'urgence vous devez continuer à composer les numéros d'urgence habituels, joignables gratuitement 24h sur 24, où vous serez alors mis en relation avec une personne en mesure de vous aider.

Pour rappel, les numéros d'urgence sont les suivants :

| Numéro | Service                                                                       |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------|
| 15     | SAMU                                                                          |
| 17     | Police ou gendarmerie                                                         |
| 18     | Pompier                                                                       |
| 112    | Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus) |
| 197    | Alerte attentat - alerte enlèvement                                           |

#NousPompiersCreusois

## DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

**SDIS 23**  
SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE  
ET DE SECOURS  
DE LA CREUSE

## **VOUS AVEZ ENTRE 17 ET 60 ANS REJOIGNEZ-NOUS !**

Homme, femme, étudiant, salarié du privé,  
agent du service public, en recherche d'emploi,  
vous êtes sensible aux valeurs  
de solidarité et d'altruisme  
et vous souhaitez donner  
du sens à votre quotidien ?

En Creuse, 94 % des sapeurs-pompiers  
sont des sapeurs-pompiers volontaires  
dont 26 % sont des femmes.

Engagez-vous à exercer une activité  
de sapeur-pompier volontaire  
avec obéissance, discrétion  
et responsabilité, dans le respect  
des dispositions législatives  
et réglementaires en vigueur  
et de la Charte Nationale  
du sapeur-pompier volontaire.

## Contacts pratiques

### Services administratifs

#### MAIRIE :

2 place de l'école d'agriculture 05.55.80.74.25.  
 Courriel : mairie@genouillac-23.fr  
 Site Internet : genouillac-23.fr  
 facebook.com/mairie-de-genouillac-23  
 Accueil du lundi au vendredi 8h30 -12h30 / 13h30-17h30

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ :

1 rue des Violettes, 05.55.80.88.01  
 Courriel : accueil@portesdelacreuseenmarche.fr  
 Site internet : portesdelacreuseenmarche.fr  
 Accueil du lundi au jeudi 9h -12h / 13h30-17h, le vendredi 9h-12h

#### A.D.P.B.C (CHARTRE INTERCOMMUNALE) :

1 place de l'église. (2<sup>ème</sup> étage) 05.55.62.80.92  
 Accueil les lundis, mardis et jeudis 9h-12h / 14h-17h30

#### BUREAU DE POSTE :

1 place de l'église  
 Accueil du lundi au vendredi 9h -12h /14h -16h45

#### MAISON FRANCE SERVICES :

La Poste 1 Place de l'Eglise 05 45 29 55 88  
 Courriel : genouillac@france-services.gouv.fr  
 Accueil du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-16h45 - mercredi 9h- 12h

### Services jeunesse—famille

#### ECOLE PRIMAIRE/MATERNELLE :

Directrice, Marie CHRISTY 05.55.80.80.28

#### GARDERIE :

Accueil les jours scolaires 7h-9h/16h30-18h30.

#### LOULOU CRÈCHE :

2 Rue de la Fontaine, 05.87.56.01.27  
 Courriel : enfance@portesdelacreuseenmarche.fr

#### LOULOU BUS :

Halte garderie et RAM itinérants 06.68.73.30.35  
 Courriel : enfance@portesdelacreuseenmarche.fr

#### ACCUEILS DE LOISIRS :

Courriel : jeunesse@portesdelacreuseenmarche 07.85.22.38.63  
 Accueil les mercredis et vacances scolaires 7h30-18h

#### SQUAT'ADOS :

squatados@orange.fr 06.60.31.67.51

### Infos sur la commune...

Population : 736 habitants (au 1er janvier 2025)

Superficie : 3576 hectares

Altitude moyenne : 350 mètres

**Wifi disponible gratuitement  
 dans le centre bourg**

### Services à la personne

#### SERVICE DE SOINS À DOMICILE :

Angéla CHABROULET, directrice  
 1B Place de la Perception 05.55.80.84.51.  
 Du lundi au vendredi 8h-12h /13h30-16h30,  
 le mercredi de 8h à 14h

#### REPAS À DOMICILE :

A.D.P.B.C 05.55.62.80.92

#### ASSISTANTE SOCIALE :

Pôle Cohésion Sociale Guéret 05.44.30.25.40

### Bibliothèque

#### MÉDIATHEQUE MAURICE TEINTURIER :

1 place de l'église (1er étage, ascenseur)  
 mediatheque@genouillac-23.fr 05.55.80.35.21  
 Accueil du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

### Services d'urgence

Sapeurs-Pompiers 18

SAMU 23 (Guéret) 15

Gendarmerie Châtelus-Mx : 05.55.80.70.04 ou 17

Médecin de garde : 116 117

### Services des eaux (urgences)

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Vallée de La Creuse  
 (avec réseau Saint-Dizier-Les-Domains)

• 05.87.23.10.01

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Nord Creuse

• Nord Commune : 05.87.23.10.01

• Chambon : 06.10.62.14.27

### Services divers

**LOCATIONS** : gîte, logements, salles (réunions, conférences, manifestations...) 05.55.80.74.25 (mairie)

**MARCHÉ** : Les mardis de 8h à 12h30 place de l'école des filles

**COURT DE TENNIS** : Tennis Club :

Thierry PAGNARD 05.55.80.80.05.

**HORAIRES DÉCHÈTERIE** : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 14h à 18h. (sauf jours fériés)



# Services médicaux et paramédicaux

## Médecin

Docteur LAURENT Sylanda 1A place de la Perception -Genouillac 05.19.37.00.23  
 Pour obtenir les services d'un médecin de garde, composez le numéro suivant :  
116 117 en semaine à partir de 20 h et le samedi à partir de 12 h

## Infirmière en pratiques avancées renouvellement de traitements chroniques

AUMARECHAL Armelle 9 grande rue- Genouillac 05.19.37.00.23 / 07.54.37.19.20

## Infirmière Asalée prévention et suivi des maladies chroniques, test mémoire, sevrage tabagique, apnée du sommeil

DESCOUT Elodie 1A place de la Perception—Genouillac 07.54.37.19.20

## Pharmacies

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Pharmacie de Genouillac (Genouillac) | 05.55.80.74.07 |
| Pharmacie Barat (Clugnat)            | 05.55.65.05.68 |
| Pharmacie de la Place (Boussac)      | 05.55.65.00.59 |
| Pharmacie de Bonnat (Bonnat)         | 05.55.62.10.12 |
| Pharmacie Mathieu (Châtelus-Mx)      | 05.55.80.83.38 |
| Pharmacie Gustave (Soumans)          | 05.55.65.41.54 |
| Pharmacie du Château (Boussac)       | 05.55.65.02.78 |

En cas d'urgence, composez simplement le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle,  
 le 32 37 ou <http://www.3237.fr/>

## Dentistes de garde

Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h : 09.60.40.44.80  
 Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h : 0 805 69 06 07

## Ambulances

GENOUILAC

A.D.C SARL

05.55.80.63.05/02.54.06.91.24

CHÂTELUS-MALVALEIX

Euro Star (Jussieu) 05.55.52.15.15

Pour obtenir les services d'une ambulance  
 la nuit et le week-end ☎ 15

## Taxis

A.D.C SARL

05.55.80.63.05

Taxis MERCIER

05.55.80.72.72

## Infirmiers à domicile

GENOUILAC - 1 C PLACE DE LA PERCEPTION

Cabinet Infirmiers à domicile 05.55.80.74.22

BOUCHET William LASFARGEAS Antoine  
 COUSSAY Emmanuelle ESCOUBEYROU Marc

## Kinésithérapeutes

GENOUILAC

COUDIÈRE Juliette - 05.44.30.73.50

BONNAT

Cabinet de kinésithérapie - 05.55.81.03.20  
 GAZZO Fabienne, GRAVERON Laurence,  
 RIBAUT Alain, SCHWEYER Lucas

MOUTIER-MALCARD

VILLEDIEU Alexis— 07.56.92.46.23

## Vie communale

## RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 21 JUIN 2024

*Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.*

#### Présents :

M. AUROUSSEAU Jean-Claude,  
M. MARCON Yves,  
Mme ROUSSILLAT Florence,  
M. GENDRAUD Alain,  
M. MEYRAT Jean-Pierre,  
M. FOREST Christophe,  
M. GUETAT Philippe,  
Mme COUDIERE Françoise,  
M. SANTINON Emmanuel,  
M. THAL Serge,  
M. GUILLOT Laurent.

#### Absentes excusées :

Mme JOACHIM Sylvie  
(pouvoir à Mme ROUSSILLAT),  
  
Mme BELOT Amélie  
(pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU),  
  
Mme AUDOUX Annie  
(pouvoir à Yves MARCON).

Lesquels forment la majorité  
des membres en exercice.

#### Secrétaire de séance :

Mme ROUSSILLAT Florence

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte de rajouter à l'ordre du jour le point suivant : Adhésion de la Commune de Saint Dizier les Domaines au SIAEP de la Vallée de la Creuse.

**I. Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de la Creuse :** le conseil municipal accepte l'adhésion de la Commune de Saint Dizier les Domaines au Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée de la Creuse.

**II. Travaux de bâtiments :** Centre d'Accueil et de Ressources : devis acceptés concernant les travaux d'accessibilité des wc du rez-de chaussée. Ecole : une rampe d'accès « PMR » va être installée à l'arrière de l'école ; l'accessibilité à la cantine est à l'étude.

**III. Restauration de quatre ponts :** Devis acceptés pour 2 543.26 €uros.

**IV. Assainissement :** Curage des lagunes : le devis de 5 400 €uros pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accepté.

La décision modificative du budget et les admissions en non-valeur sont acceptées.

**V. Budget principal :** Admissions en non-valeur : 12 Pour – 2 Contres.

**VI. Contrat de maintenance et entretien de l'ascenseur :** Le Conseil Municipal souhaite changer de prestataire pour la maintenance et la vidange de l'ascenseur. La société Koné est retenue.

**VII. Communauté de Communes :** Le Conseil Municipal nomme deux référents accueil.

**VIII. Creuse Avenir 2005 :** Avis favorable à la demande de subvention exceptionnelle pour l'achat d'un jeu de maillots féminins. La décision modificative du budget nécessaire au versement de cette subvention est votée.

#### IX. Questions diverses :

**Bâtiment 11 place de l'église** (accès au logement au-dessus du salon de coiffure) : Installation d'un digicode.

- **Boucherie** : ouverture le 2 juillet. Le Conseil Municipal décide de faire peindre une fresque sur le mur de l'étage.

- **Elections législatives** : établissement du bureau par tranches horaires pour les 30 juin et 07 juillet.

- **Salle Polyvalente** : une plaque « salle polyvalente Claude Parot » sera installée sur la façade rue du 8 mai.

**X. Avancée des dossiers de la réunion du 24 mai 2024 :** Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la réunion du 24 mai 2024



## SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2024

*Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.*

### Présents :

M. AUROUSSEAU Jean-Claude,  
M. MARCON Yves,  
Mme ROUSSILLAT Florence,  
M. GENDRAUD Alain,  
M. MEYRAT Jean-Pierre,  
M. FOREST Christophe,  
M. GUETAT Philippe,  
Mme COUDIERE Françoise,  
Mme AUDOUX Annie  
M. SANTINON Emmanuel,  
M. THAL Serge,

### Absentes excusées :

Mme JOACHIM Sylvie  
(pouvoir à  
Mme ROUSSILLAT),  
  
Mme BELOT Amélie  
(pouvoir à  
Jean-Pierre MEYRAT),  
  
M. GUILLOT Laurent.  
(pouvoir à  
Jean-Claude AUROUSSEAU)

Lesquels forment la majorité  
des membres en exercice.

### Secrétaire de séance :

Mme ROUSSILLAT Florence

**I SDEC : réaménagement des installations d'éclairage public 2025 (Délibération n°23089-2024-0024-DE) :** Le Maire présente l'avant-projet sommaire pour l'enfouissement des lignes électriques Rue des Lilas, Rue des Mousseaux, Chemin de la Promenade et Rue du 8 mai qui prévoit aussi le passage en ampoules led : adopté à l'unanimité

**II. Amendes de police 2023 :** le montant s'élève à 1000 €. Des panneaux seront achetés.

**III. Taxe foncière bâti des commerces :** La taxe foncière des bâtiments commerciaux sera imputée aux locataires conformément aux baux commerciaux à compter de 2024, les arriérés ne seront pas réclamés.

**IV. Projet travaux 2025 à l'école :** Le montant des travaux est estimé aux alentours de 350 000/400 000 €. Le conseil municipal donne un accord de principe sous réserve de l'obtention de subventions.

**V. Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche (Délibération n°23089-2024-0025-DE) :** approbation des modifications statutaires.

**VI. ZA ENR :** Le Conseil Municipal confirme sa délibération du 15 décembre 2023 qui est conforme à l'esprit de la loi.

### VII. Personnel communal :

- Promotion interne : les promotions internes du rédacteur et de l'assistante de conservation du patrimoine sont ajournées.

- Avancements de grade (Délibération n°23089-2024-0026-DE) : Les avancements de grade de deux adjoints techniques sont acceptés.

- Règlement intérieur : le conseil municipal examine le projet du règlement intérieur mis à jour pour le personnel communal. Celui-ci sera examiné par le Comité Social Territorial.

- Secrétariat médical : le Maire informe le conseil municipal qu'il faut revoir le régime indemnitaire du secrétariat médical pour 2025. Le Conseil Municipal donne son accord.

- Protection sociale complémentaire : présentation du projet.

### VIII. Questions diverses :

- Décision du Maire n°23089-2024-0003 : le conseil municipal prend acte de la décision.

- Changement des blocs lumineux néon en Led des bâtiments communaux : les devis de la société RDN sont retenus.

- Chaudière du stade : la chaudière ne fonctionne plus. Le devis de 4 733 € pour son changement est accepté.

- Tapis de table destiné aux cérémonies : il nécessite d'être changé. Le conseil municipal valide la proposition de Fabrègue pour un montant de 672,54 €.

- Bâtiment 6 grande rue : un habitant souhaite acheter ce bâtiment. La Commune se désiste de cette acquisition.

- Eclairage public : allumage et extinction : l'éclairage sera désormais éteint à 21h30 afin de sécuriser la salle des fêtes (trajet jusqu'au parking).

- Menuiseries logement n°1 - 31 grande rue : le devis pour le changement des fenêtres en alu est validé pour un montant de 11 535,24 €.

- Fédération des chasseurs : lieux plantation arbres : la fédération offre 100 mètres de haies. Accord du conseil municipal et réflexion sur les lieux d'implantation.

- Résultats des comptes de l'enquête de recensement 2024 : 717 habitants

- Courriers d'un locataire du lot. Jules Lacôte et d'un riverain de la rue de la Fontaine : le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande du riverain, rue de la Fontaine compte tenu de la typographie et de l'encaissement de son terrain.

Le Maire donne lecture du courrier d'un locataire du lotissement Jules Lacôte concernant les déjections canines.

- Demande de subvention de l'école pour un séjour à la mer : le conseil municipal donne un accord de principe et est dans l'attente du plan de financement.

- Remerciements.

**IX. Avancée des dossiers de la réunion du 21 juin 2024 :** Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la réunion du 21 juin 2024.

## SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2024

*Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.*

### Présents :

M. AUROUSSEAU Jean-Claude,  
M. MARCON Yves,  
Mme ROUSSILLAT Florence,  
M. GENDRAUD Alain,  
M. MEYRAT Jean-Pierre,  
M. FOREST Christophe,  
M. GUETAT Philippe,  
Mme COUDIERE Françoise,  
Mme BELOT Amélie,  
M. THAL Serge,  
M. GUILLOT Laurent.

### Absentes excusées :

Mme JOACHIM Sylvie  
(pouvoir à Mme ROUSSILLAT),  
  
Mme AUDOUX Annie  
(pouvoir à Philippe GUETAT),  
  
M. SANTINON Emmanuel  
(pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU),

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

### Secrétaire de séance :

Mme ROUSSILLAT Florence

**I. Assainissement : 1/Marché curage des lagunes** : deux offres ont été reçues. Celle de la SAUR est retenue. Il est rappelé que la compétence assainissement est transférée à la Communauté de Communes le 1<sup>er</sup> janvier 2025. **2/Décision modificative du budget** : avis favorable. **3/Eaux pluviales les Chiers** : accord pour la prise en charge des frais, par moitié entre la Commune et l'habitant. **4/Transfert de compétence au 01/01/2025** : le budget annexe assainissement sera dissous au 31 décembre 2024. Le Conseil Municipal donne toute latitude au Maire concernant ce transfert de compétence.

**II. Budget 2025** : préalablement au vote du Budget 2025 le conseil municipal autorise la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement pour le ¼ des crédits ouverts en 2024.

**III. Personnel communal : 1/Règlement intérieur** : approbation à l'unanimité. **2/Décision modificative du budget** : accord à l'unanimité. **3/Participation prévoyance** : maintien de la participation employeur à hauteur de 9.19 € brut au 1<sup>er</sup> janvier 2025. **4/Modification et mise à jour du tableau des effectifs** : le Conseil Municipal valide le tableau proposé. **5/Mise à jour du RIFSEEP** : accord à l'unanimité concernant le maintien du régime indemnitaire en cas de congé longue maladie et de grave maladie conformément à la réglementation. **6/Proposition modification temps de travail du poste d'adjoint technique à temps non complet** : accord à la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (32h annualisées).

**IV. Travaux école** : des demandes de subventions vont être déposées pour la rénovation énergétique du bâtiment, la végétalisation de la cour et le changement du revêtement.

**Convention d'accompagnement sur le temps de pause méridienne** : le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec l'Académie pour l'accompagnement pendant la pause méridienne des enfants en situation de handicap.

**V. Mairie : remplacement tableau électrique** : accord à l'unanimité. **Remplacement du matériel informatique** : accord à l'unanimité.

**VI. Tarifs communaux** : pas de changement de tarifs pour 2025.

**VII. Convention de servitudes Enedis : route de la Grande Guettière** : le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

**VIII. Inscriptions des chemins de randonnées au PDIPR** : accord à l'unanimité.

**IX. Installation pompes au stade** : accord à l'unanimité.

**X. Défense incendie : village de Montfargeaud** : M Marie propose la mise à disposition d'un terrain pour l'installation d'une réserve incendie souple. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

**XI. Motion contre les ponctions injustes et injustifiées de l'Etat** : avis favorable à cette motion.

### XII. Questions diverses :

- Rapport annuel assainissement collectif
- Rapport annuel qualité et prix de l'eau
- Free : changement des pylônes au stade
- Bureau CCAS : démission d'un membre
- Remerciements attribution subvention de l'association Lire en Creuse
- Changement des néons en led dans les bâtiments communaux
- Les quatre ponts ont été rénovés
- Salle des fêtes : les télécommandes seront à la salle des fêtes sous clés, elles devront être demandées lors de la location de la salle, un montant de 20 euros sera demandé.
- Location immeuble : litige : suite à la décision du tribunal, la locataire doit quitter le logement, ce qui autorise la Commune à procéder l'expulsion, même pendant la période hivernale, car elle n'habite plus le logement.

**XIII. Avancée des dossiers de la réunion du 20 septembre 2024** : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la réunion du 20 septembre 2024.



## État-civil

### Naissances

|                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| Le 22 juillet 2024  | MORET Léo              |
| Le 30 août 2024     | BUGE Lilian            |
| Le 19 octobre 2024  | LUISIN CARRIERE Mayana |
| Le 16 décembre 2024 | DECROZE Gabriel        |

### Décès

|                     |                                                |
|---------------------|------------------------------------------------|
| Le 07 août 2024     | SUBILEAU Michel                                |
| Le 05 octobre 2024  | DENIS Patrick                                  |
| Le 13 novembre      | CHAUSSECOURTE Bruno                            |
| Le 26 novembre 2024 | COSPEREC Michel                                |
| Le 03 décembre 2024 | MAIGRET Paulette née DUPECHER<br>RENET Jacques |

*Une pensée pour celles et ceux ne figurant pas dans nos registres d'état civil mais qui avaient des attaches sur la commune.*

### Mariages

Le 31 août 2024 DECROZE Victor et DESFORGES Laëtitia  
Le 9 novembre 2024 COMPAN Louis et COUDIERE Juliette

Tous nos vœux  
de bonheur aux  
jeunes mariés .



*Les photos des mariés  
sont publiées avec leurs accords.*

## Citoyenneté

### Inscriptions sur les listes électorales

Pour toute demande d'inscription sur les listes électorales, il convient de compléter son dossier des pièces justificatives suivantes et de le déposer en Mairie :

- Le cerfa 12669\*02
- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois



### Recensement citoyen

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Le jeune doit faire la démarche lui-même, avec ou sans l'un de ses parents, et doit se rendre à sa mairie avec les pièces justificatives suivantes :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille

**La mairie vous remettra alors une attestation de recensement.**



### A noter — Coupures de Courant

ENEDIS prévoit des coupures de courant pour travaux **le vendredi 17 janvier 2025**

- de 8h55 à 14h55 à Demardeix, La Chaune, La Chaussetière, Le Nouallet, 1 Chadière, 3, 15, 6 Les Cheix, et 1, 2 au 4, N4 Les Chiers
- de 8h57 à 14h57 à La Roussède, Fromenteau, L'Ayant, Le Peyrat et 1 au 3, 7, 11, 15, 2 au 4, 10, 14 Les Mousseaux

# Rétrospective des réalisations 2024

## Rampe d'accès à l'école

Pose d'une deuxième rampe d'accès, pour les personnes à mobilité réduite, à l'arrière de l'école donnant accès à la cour. Changement des gouttières du bâtiment principal.



## Création du local de kinésithérapie

Rénovation d'un local au 2bis rue des Mousseaux pour l'installation de Juliette Coudière, Kinésithérapeute.



## Réparation suite à l'effondrement de la chaussée Grande rue



Et aussi , réparation de la route du Cheix.

## Travaux à la boucherie

Rénovation et mise aux normes du local commercial de la boucherie à votre service depuis le 2 juillet.



## Réparation de l'écluse de Verrines

Réparation de la chaussée effondrée au passage de l'eau alimentant le moulin.



## Reprise réseau assainissement du Verger



## Réparation de l'ascenseur du Centre d'accueil et de ressources (bâtiment de la médiathèque)

## Et aussi, ...

Remise en état de la sono et mise en conformité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des toilettes de la salle des fêtes, changement de la chaudière du stade, busage et création d'un caniveau aux Poiriers, travaux d'évacuation des eaux pluviales à Prébourgon, pose d'une porte isophonique et installation d'un contrôle d'accès au cabinet médical, réfection du local 9 Grande Rue où exerce l'infirmière en pratiques avancées, plantation de 3 tilleuls à côté du monument aux morts....



# PROJETS 2025

## Économies d'énergie

### Rénovation énergétique du bâtiment de l'école

- Changement des menuiseries et des volets
- Passage à l'éclairage LED
- Isolation au sol du grenier
- Changement des gouttières des deux bâtiments latéraux

Et suivi probablement en 2026 de :

- Végétalisation de la cour de l'école : engazonnement et plantation d'arbres,
- Remplacement du sol de la cour par un revêtement perméable,
- Installation de jeux extérieurs,
- Installation d'un préau pour créer des zones d'ombre supplémentaires.

## Autres travaux

### Curage des lagunes

Lancement du marché du curage des 2 lagunes. Les lagunes sont des bacs de décantation des eaux usées. Le curage permet de collecter les boues qui seront épandues en milieu naturel.

A noter que la compétence assainissement collectif deviendra intercommunale en janvier 2025.

### Installation de pompes au stade

Le forage du puits et les pompes permettront l'alimentation en eau des locaux techniques, du cimetière, de l'eau sanitaire du stade et l'arrosage de la pelouse du stade selon autorisations.

### Éclairage public

La Commune va profiter de l'enfouissement des réseaux basse tension pour changer l'éclairage public :

- Rue des lilas,
- Rue des Mousseaux,
- Chemin de la promenade,
- Rue du 8 mai,
- Lotissement Jules Lacôte,
- Lotissement du Verger.

### Bâtiments publics

Passage à l'éclairage LED (en cours).

### Défense incendie

Installation d'une réserve d'eau souple à Montfargeaud.

### Réfection du mur

Lotissement Jules Lacôte (en cours)



## • MARCHÉ DE GENOUILLAC •



**COMMERÇANTS,  
ARTISANS, PRODUCTEURS**

**PROPOSEZ VOS PRODUITS  
SUR LE MARCHÉ DE GENOUILLAC**

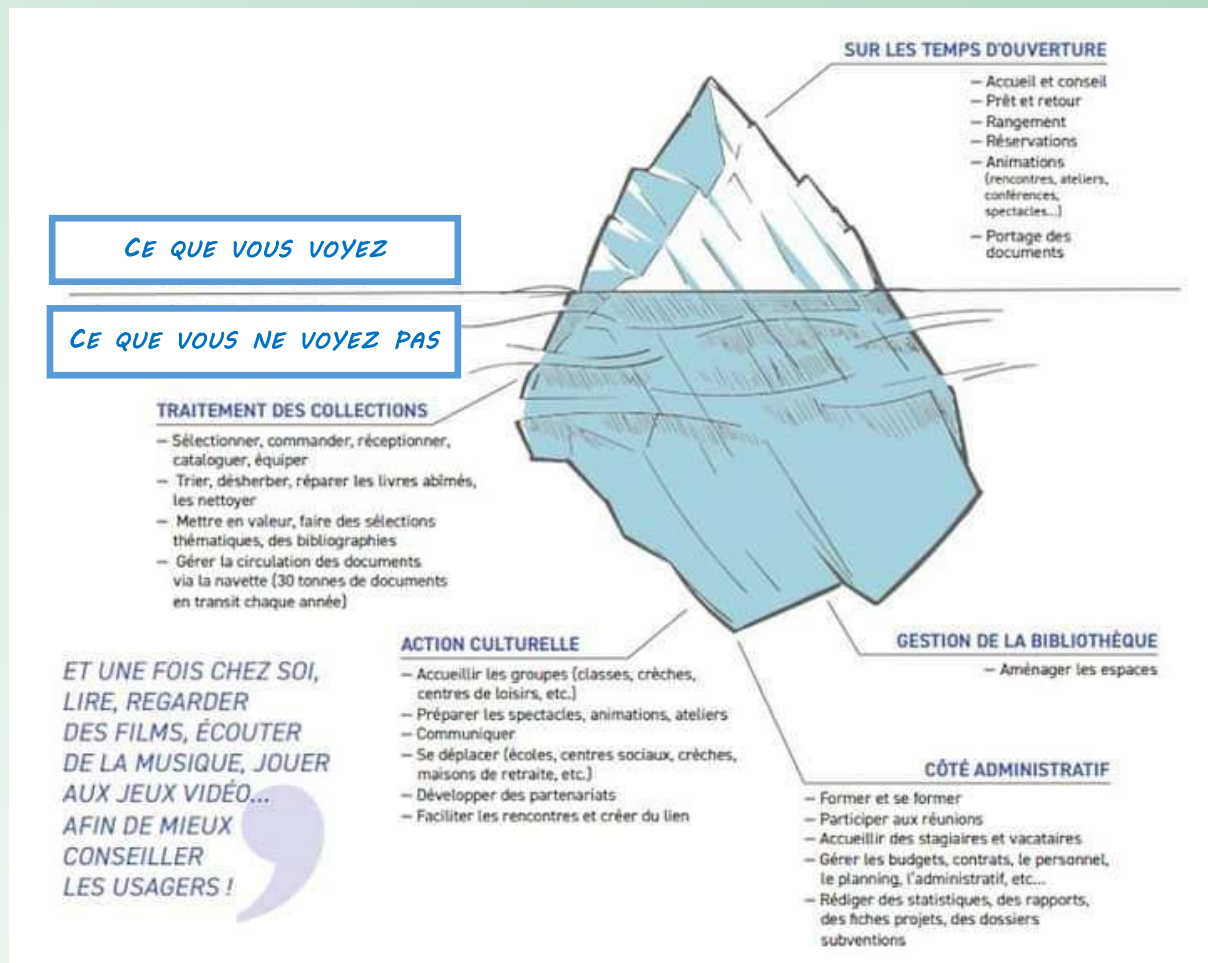
FAIRE UNE DEMANDE PREALABLE A LA MAIRIE  
PAR MAIL : [MAIRIE@GENOUILLAC-23.FR](mailto:MAIRIE@GENOUILLAC-23.FR)



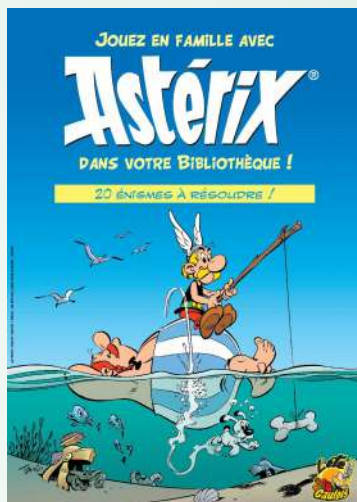


# Médiathèque

## QUE FAIT-ON À LA MÉDIATHÈQUE



## RETOUR SUR LES ANIMATIONS



Tout l'été, vous avez résolu des énigmes avec nos célèbres gaulois



Après tous ces caprices météorologiques, nous avons enfin pu observer les étoiles



Participation au choix, via vos votes, du livre qui sera offert par votre département aux enfants qui naîtront en 2025

## OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE D'AUTEUR



Petit déjeuner des éditeurs



Elisa Beiram,  
notre auteur en résidence



Rencontre avec des jeunes du Squat'ados

Le lancement de la résidence d'auteur, organisée par le Conseil Départemental de la Creuse—Service de la lecture publique et votre médiathèque, qui se déroulera au premier semestre 2025, s'est déroulée les 29 et 30 octobre derniers. Elle s'est déroulée en trois moments :

Une conférence « les littératures de l'imaginaire de quoi parle-t-on ? » Organisée à Guéret avec Natacha Vas Deyres, essayiste, enseignante et conférencière, spécialiste des littératures de l'imaginaire et Silène Edgar, autrice de romans fantasy et SF pour ados-adultes, enseignantes ; toutes deux organisatrices du festival Hypermondes à Bordeaux.

Et toujours, les expositions, les rendez-vous réguliers avec les classes de l'école de Genouillac, la crèche, la Maison d'Accueil Spécialisée des Chaumes (Clugnat) et les portages à domicile ainsi que les rendez-vous ponctuels avec l'ALSH K'bane.

Un atelier d'écriture et d'une rencontre avec Elisa Beiram, autrice retenue dans le cadre de Plumes—Résidence d'écriture en Creuse.

P'tit dèj littératures de l'imaginaire en collaboration avec l'ALCA (Agence Livre Cinéma et Audiovisuel). Rencontre et échanges entre Patrick Dewdney et son editrice Au Diable Vauvert et Elisa Beiram.

Une rencontre avec les jeunes du Squat'ados sur la mise en place d'une histoire.

Elisa Beiram sera en résidence en janvier et en mars à Genouillac. Ce sera l'occasion pour l'autrice de rencontrer les habitants et de procéder au collectages d'écrits sur les « futurs désirables » dans le cadre de diverses animations qui vous seront proposées.

## ECOLE - MÉDIATHÈQUE

En ce début d'année scolaire, avec l'école de Genouillac, nous avons particulièrement travaillé sur la ville, la danse, en particulier le hip-hop et le street-art et préparé des surprises pour nos aînés...

Création de cartes de vœux pour le Noël des aînés dans le cadre du projet intergénérationnel



Ateliers Connaissance des réseaux sociaux et cyberharcèlement avec la classe de CM1-CM2 animés par Merwan Abboud



Prix chronos

Dans le cadre du prix chronos, prix littéraire jeunesse, des bénévoles enregistrent les livres afin de donner le goût à nos jeunes lecteurs d'aller plus avant dans leurs lectures.



## ECOLE PRIMAIRE

### Semaine du goût à l'école : « Dis Mamie, c'est quoi ta recette ? »



La semaine du goût à l'école de Genouillac, c'est l'opportunité de travailler autour de la santé, l'origine des aliments, l'équilibre alimentaire mais aussi de goûter de nouvelles choses et de cuisiner !

Cette année, le thème « *Recettes de grands-mères* » a aussi été l'occasion de partager un très bon moment. Les élèves étaient invités à récolter des recettes qui se transmettent d'une génération à l'autre auprès de leurs grands-parents ou de leur entourage. Des papis et mamies sont ensuite venus dans les classes pour

cuisiner avec nous : quel plaisir pour Joëlle, Christophe, Alice, Jean-Claude, Thérèse, Christian, Josiane ou encore Sylvie de partager leur expérience et leur savoir-faire avec nos élèves !

Place ensuite à la dégustation avec les familles pour le goûter : croquettes au fromage, gâteau aux châtaignes, quatre-quarts, gâteau au potiron, madeleines ou encore gâteau de Mamie Denise nous ont régales : des saveurs « du bon vieux temps » toujours au goût du jour et surtout au goût des enfants... petits et grands !

*L'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative remercie tous les participants à cette édition de la semaine du goût.*

### Noël de l'école



*L'arrivée du Père Noël amené à l'école par des chiens de traineau.*



*La distribution des cadeaux par le Père Noël et ses assistants.*



## *Noël de la cantine*



Au menu de ce repas de Noël : toast à la mousse de canard, filet mignon, pommes noisette sauce champignons, fromage, glace et cigarettes russes et crottes au chocolat.



## *Après-midi festif du Centre Communal d'Action Sociale*

Le 7 décembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale de Genouillac a offert un après-midi festif aux aînés de la Commune.



Il a été animé par Alain Hiver qui a proposé son spectacle « Souvenirs d'une guitare à travers chants ».



A l'issue de cette représentation, gourmandises, boissons de saison ont accompagné la remise des colis de fêtes de fin d'année.



## Cérémonies

### 11 NOVEMBRE

*Commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France*



### 5 DÉCEMBRE

*Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie*

#### *Hommage à la stèle*

Ce 5 décembre après-midi, nous sommes venus nous recueillir devant notre stèle du souvenir de Genouillac pour rendre hommage à nos camarades victimes du conflit en Algérie.

Serge Thal,  
Président ACPG





# SAINTE-BARBE DES SAPEURS-POMPIERS



LE DÉFILÉ



LES DIPLÔMÉS ET MÉDAILLÉS

LES DISCOURS



## Vie associative

# ACPG-CATM

### Erratum sur le bulletin de juillet 2024 page 21

Malgré tout le soin apporté par notre équipe à la confection de notre bulletin, une « coquille » s'est glissée dans le texte. Il vous fallait lire : « déposer les armes » au lieu de « déjouer les armes ».

Je suppose que vous aviez fait la rectification de vous-même.

Serge Thal, Président ACPG



### Remerciements

En ce 11 novembre, nous avons eu le privilège de recevoir deux camarades délégués par le Comité du Souvenir Français de Boussac.

L'une d'elle a assuré la fonction de porte-drapeau pendant la cérémonie, car nous n'en avons malheureusement pas... L'autre a procédé à un dépôt de gerbe devant notre monument aux morts.

Nos plus sincères remerciements à nos deux camarades.

Serge Thal, Président ACPG

## Le mot du Président : Une dure épreuve pour un maire de village en 1914

En cette époque, le Maire d'un village était très respecté de part de sa fonction de premier magistrat communal mais aussi comme citoyen à part entière, étant lui-même soit agriculteur, éleveur, artisan ou commerçant sur la commune.

Bien souvent, enfant du pays, il connaît tous les habitants, les apprécie en tant qu'humain et n'ayons pas peur des mots, il les aime comme un père de famille le fait pour ses enfants.

Nous pouvons transposer cet état de fait dans n'importe quel village de notre belle France.

Parmi les nombreuses activités de notre Maire en cette période troublée, il y avait la terrible tâche d'annoncer aux familles, la mort au combat de l'un des leurs.

Fermons les yeux et visualisons le bureau d'un de ces Maires de l'époque...

Voilà qu'un gendarme vient de lui apporter un message des autorités militaires lui faisant part du décès d'un enfant de la commune.

Il le lui remet, gravement puis retourne, sa triste mission accomplie.

Le message fatidique est là, sur son bureau. Notre Maire sent comme une main invisible qui pèse sur lui. Il en prend connaissance. Oh, il n'y a que trois lignes, car l'armée, pour ce genre de nouvelle est très avare en renseignements et le contenu de ce pli est très laconique.

Pour notre Maire, le plus pénible reste à faire. Il se recueille et ... revoit l'espace d'un instant celui dont le nom figure sur la terrible missive.

Tout lui arrive en un flash : le petit écolier puis l'adulte dans la forge de son père, le départ à la guerre, les permissions... Et maintenant, le néant.

Notre Maire se ressaisi et puise un grand courage en lui-même pour cette terrible visite qu'il doit faire, lui, devenu le funeste messenger de mort pour la famille du disparu.

Jusqu'à ce jour, il a su faire face à de nombreuses situations en s'efforçant de faire régner l'ordre et l'équité. Mais aujourd'hui, pour cette épreuve, il n'est point préparé ; comment vaincre cette angoisse qui germe en lui ? Accompagné par l'instituteur, qui est aussi le secrétaire de mairie, et qui, par son âge, a eu le disparu comme élève, ils prennent, tous deux, le chemin de la ferme sur laquelle la mort a étendue son aile...

Le moment est arrivé, les voilà devant le logis, notre Maire frappe à la porte.

A son entrée, les têtes se tournent vers lui. De tous, c'est la mère qui, elle, comprend que cette visite n'augure rien de bon. Son instinct maternelle l'avertit.

La terrible annonce faite, notre Maire doit endurer les manifestations de chagrin de cette pauvre femme à qui la mort vient d'enlever son cher enfant.

De part sa fonction, le Maire est devenu, pour elle, le messenger funeste. Il est accablé et conscient de la douleur de cette mère, mais il n'y peut rien, c'est la triste fatalité.

Avec l'instituteur, les voilà sur le chemin du retour. Ils savent bien, tous deux, que la démarche de ce jour ne sera pas la dernière en cette période de guerre.

Voilà ce qu'était une partie du quotidien des Maires de village en période de guerre.

Serge Thal, Président ACPG



## 80<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE STÈLE DES AMÉRICAINS À BÉTÊTE



Cortège en direction de la stèle



Délégation  
américaine  
invitée

### Événement

Une fois encore, la cérémonie en hommage aux « Américains » à la stèle de Bétête a eu lieu...

Mais, en cette année du 80<sup>ème</sup> Anniversaire de la libération, cet événement avait une valeur hautement symbolique...

Très honoré en tant que porte-drapeau invité, j'ai eu la satisfaction de constater que de nombreuses personnalités étaient présentes pour rendre cet hommage au combien mérité à GA. AUBREY et GM. ES-MOING tués par les nazis le 18 juillet 1944, sur la commune de Bétête...

Triste souvenir du passage d'une division allemande en ce lieu.

Serge Thal,  
Président ACGP



Les personnalités présentes

## LE CHŒUR DE L'AMITIÉ

Des problèmes aux yeux m'ont empêchée de présenter le concert de fin septembre, qui, de plus, était le dernier du Chœur de l'Amitié.

De tout cœur, je vous remercie, vous, Public, pour votre fidélité et votre régularité. J'adresse mes plus chaleureux remerciements à Monsieur le Maire et à son équipe municipale pour l'aide apportée à chaque concert. Que soient remerciés le Conseil Départemental pour ses subventions régulières depuis notre création en 1984, les prêtres pour la permission d'utiliser l'église et les commerçants et artisans qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes à chacune de nos prestations. C'est une belle histoire de 40 années collectives qui s'achève.

Le Chœur de l'Amitié et moi-même, sommes heureux de vous présenter tous nos vœux pour la nouvelle année et nous vous prions de croire en notre meilleur souvenir et notre profonde reconnaissance.

Danielle Dumais pour le Chœur de l'Amitié



## LA TROUPE INFERNALE

Vendredi 27 septembre 2024, La Troupe infernale s'est réunie pour effectuer sa traditionnelle assemblée générale.

Après avoir présenté les comptes de notre association et fait le bilan de notre spectacle passé, nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau qui reste inchangé :

- Président d'honneur : Chicot Arnaud
- Co-Présidents : Camacho Carène  
Ducluzeaud Rémi
- Secrétaire : Joachim Anaëlle
- Secrétaire adjointe : Desabre Fabienne
- Trésorière : Subileau Colette
- Trésorière adjointe : Menut—Lutrat Aurélie

Nous avons débuté les répétitions depuis octobre et nous sommes très motivés pour cette 26<sup>ème</sup> saison.

D'ailleurs, voici les dates de nos prochaines représentations :

**Samedi 22 et 29 mars 2025**

**Ouverture du rideau à 20h30**

**Dimanche 23 mars 2025**

**Ouverture du rideau à 14h**

Pour nos 25 ans, vous avez été près de 600 personnes à avoir répondu présents pour fêter cet anniversaire.

On espère vous voir aussi nombreux pour notre prochain spectacle.

Pour conclure, en ce début 2025, La Troupe Infernale vous présente ses meilleurs vœux et vous remercie pour cette fidélité exemplaire depuis tant d'année.

Vive l'humour et à très vite !

Carène et Rémi

## A.A.P.P.M.A La truite genouillacoise

Amis Pêcheurs,

L'année 2024 aura été marquée par des phénomènes pluvieux aussi fréquents qu'abondants avec 2 sorties de son lit de notre Petite Creuse le 20 juin et le 18 octobre.

Cette année nous n'avons pas eu de difficulté à réparer nos truitelles d'automne (merci Gérard) comme en 2023 où quelques jours avant que la pluie commence à tomber et ne se soit plus arrêtée, la Petite Creuse ressemblait plus à une rigole qu'à une rivière.

Cependant, malgré toutes ces précipitations, le niveau baisse aussi vite qu'il monte, que faut-il en déduire ?

Fête de l'école de pêche le 16 juin :

- 66 participants autour de l'étang communal de Bé-tête,

- 153 repas servis (gratuits pour les enfants)

Cette manifestation est financée par le bénéfice réalisé lors du loto du 3 mars.

Un second loto organisé le 17 novembre a été nécessaire afin de compenser en partie le montant du cambriolage des locaux de l'E.P.P.C. et le vol du matériel dédié aux enfants (2 float tube, des gilets de sauvetage, des cannes, des moulinets ...) soit un préjudice estimé à plus de 3 000 €. Une plainte a été déposée.

Que nous réserve l'année 2025 ?

Les cieux nous seront-ils favorables ou allons nous assister de nouveau aux conséquences du changement climatique avec les tempêtes, les inondations, les incendies ?

Comme dit le proverbe « qui vivra verra » mais en attendant

L'A.A.P.P.M.A vous souhaite une bonne et heureuse année et surtout ALLEZ A LA PECHE.

François STEPIEN



## ACCA

L'année de chasse se termine avec un bilan financier positif, notamment grâce au repas dansant organisé début octobre et aux ventes de cartes sociétaires.

Nous vous rappelons qu'en cas de tuerie sur vos volailles par des renards (par exemple) vous pouvez faire vos déclarations de dégâts (chasseur comme non-chasseur) sur le site internet de la Fédération de Chasse de la Creuse. Cette déclaration n'ouvre pas le droit à indemnisation mais permet de faire remonter aux administrations les dégâts fait par l'espèce. Si la personne n'a pas internet, il faut s'adresser au Président de l'ACCA pour établir un document de déclaration de dégât.

Amis chasseurs, vous aviez jusqu'au 31 décembre 2024 pour ouvrir un compte SIA et déclarer vos armes. Si cela n'est pas encore fait, veuillez à vous rapprocher de la fédération de Chasse ou du secrétariat de l'ACCA. En cas de contrôle en action de chasse par les autorités vous pourriez être verbalisé.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025 !



## GENOUILLAC EN FÊTE

### Concert Gospel en l'église de Genouillac avec Cœur de Gospel de Montluçon

En ce beau dimanche d'octobre dans notre belle église le groupe Cœur de gospel de Montluçon, avec ses trente chanteurs et musiciens nous a transporté dans son univers avec un public ravi de 120 personnes.

Après ce succès, le comité renouvellera en 2025 cette activité.



### Thé dansant



Encore un bel après midi avec MELODIZ pour notre thé dansant du dimanche 3 novembre, avec plus de cinquante personnes. Cette activité plaît et nous la renouvelerons en novembre 2025.

Philippe PORTALIER  
Président du comité des fêtes

## CLUB DE GYM

Bonne et heureuse année 2025 à toutes et tous et surtout une bonne Santé !

Toutes les personnes intéressées pour s'inscrire aux cours de zumba et de gym organisés les lundis et mercredis soirs sont les bienvenues.

Comme chaque année, nous organisons notre traditionnel repas annuel qui aura lieu le 15 février 2025 !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux. Ambiance assurée !

Le Club de Gym





## CREUSE AVENIR 2005

Le club n'a pas atteint tous ses objectifs de début de saison, il manque une équipe sénior, malgré les efforts de certains pour recruter des joueurs. Pourtant le club a fortement augmenté le nombre de ses licenciés : école de foot enfants de 5 à 14 ans, création de l'équipe féminine, équipe sénior foot loisirs et maintenant Futsal.

Tous les vendredis à partir de 18 h au stade de Genouillac, entre 20 et 30 enfants s'entraînent grâce à des passionnés, des éducateurs au nombre de 3 minimums. Pour les plus petits, U6 à U9 les plateaux ont lieu les samedi matin, ainsi que pour les U10 /U11. Les U12/U13 sont en championnat avec match les samedis après-midi. Pour tous nos jeunes, nous avons créé une entente avec le club de Dun-Naillat afin de compléter les équipes pour que tout le monde participe, personne ne doit rester sur la touche.



L'équipe des U13

L'équipe féminine s'entraîne tous les vendredis à partir de 19h30. Le lancement fut compliqué, forcément, quand on débute contre des équipes qui ont de l'expérience, c'est dur, mais la combativité, la présence aux entraînements et la grande entente entre les filles ont fait que les victoires sont arrivées, en coupes de la Creuse, en championnat.



L'équipe féminine vs Saint-Vaury

Dernier exploit, qualification en quarts de finale de coupe de la Creuse, après avoir éliminé une équipe de première série. Continuez sur la même voie, la progression avance à grands pas après chaque match.

L'équipe sénior a peiné lors du début de saison mais s'est bien rattrapée avec 4 victoires lors des 4 derniers matchs, grâce aux entraînements pour lesquels presque tous les joueurs sont présents.

Quant au foot loisirs, mélange de filles de tous âges et garçons de plus de 18 ans, c'est un plaisir de se retrouver les vendredis soirs pour des rencontres agréables suivies d'un petit casse-croute.



L'équipe Foot loisirs

Une équipe Futsal va participer à l'animation organisée par le District de Football de la Creuse pendant la trêve de janvier et février.

La soirée choucroute du 23 novembre a été un succès, tout le monde a bien festoyé, merci à tous.

Le club remercie et félicite tous les bénévoles, toujours les mêmes, qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre association, un grand bravo à Stéphane pour sa présence et son professionnalisme.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes et vous adressons nos vœux les plus sincères pour 2025.

Le Président



## Commerces

### *Bienvenue à la famille Ben-Amar, les nouveaux boulangers de la place de l'église*

Ouvert depuis le 7 novembre, le commerce ne manque pas d'attrait : en dehors des pains et pâtisseries traditionnels confectionnés par Karim, Riadh, responsable de la structure, propose également un vaste panel de spécialités orientales.

De source sûre... pour 2025, les associés de la société « Le Pain Authentique », réservent de nombreuses surprises à la clientèle tant en ce qui concerne la mise en place de nouveaux services, que l'aménagement des locaux.

La boulangerie est ouverte tous les jours de 7h à 19h et le dimanche de 7h à 14h.

Contact au 05.55.80.70.47



## LA GENOUILLACOISE—BOUCHERIE

### *Soirée Beaujolais*

Dans une chaleureuse ambiance, la boucherie, charcuterie, traiteur « La Genouillacoise » a proposé, le 22 novembre, une soirée Beaujolais qui a rencontré un vif succès... On en redemande !



## Autre manifestation

## RELAIS PAROISSIAL DE CHÂTELUS

### *Dimanche « Châtaignes »*

Organisé par les membres du relais paroissial de Châtelus- Malvaleix, l'après midi « châtaignes » a rassemblé près d'une cinquantaine de personnes à la salle polyvalente. Tout en dégustant les merveilleux fruits d'automne grillés ou servis dans un bol de lait, l'assistance a retrouvé des souvenirs de veillées d'autrefois...avec des contes, des chansons et surtout un défilé de cartes postales anciennes datant des années 1950 -1955. La vidéo commentée par Robert Lagrange, un enfant du pays, n'a pas manqué d'en émouvoir plus d'un !



## Saint-Gobain Eurocoustic

### Trophées des Entreprises de la Creuse



🏆 Le 12 Novembre s'est tenue la 4ème édition des trophées des Entreprises de la Creuse organisée par la Montagne et la Chambre de Commerce et d'Industrie en présence de Madame la Préfète de la Creuse. 🏆

🌟 **Nous sommes fiers d'annoncer que Saint Gobain Eurocoustic a reçu le prix « Engagement » ! 🌟**

L'usine est récompensée pour ses initiatives prises dans le cadre de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

La RSE comprend notamment les réalisations dans les domaines :

- de l'environnement et de l'énergie (certifications Iso 50001, 14001, étude décarbonation, réduction de notre impact environnemental),

- de la qualité de vie au travail (Qigong, Ostéopathe...) et des oeuvres sociales (participation via la fondation SG à la rénovation du bâtiment Recyclabulle, journée Octobre rose avec un soutien à l'association Rose en marche ...)

Ce prix témoigne de notre dévouement à créer un environnement de travail inclusif et motivant. Un grand merci à l'ensemble des collaborateurs SG Eurocoustic pour leur contribution et leur passion.



Continuons à avancer et à nous engager pour un avenir encore plus brillant avec de nombreux défis à relever, avec le soutien de la Commune de Genouillac.



## Octobre rose

Les collaborateurs Saint Gobain Eurocoustic se sont vêtus de rose 🌸 le samedi 19 octobre pour leur première action octobre rose.

Nous nous sommes retrouvés pour une marche de 5 km suivie d'une sensibilisation au cancer du sein animée par le docteur gynécologue Docteur Kapella, Président de l'association Rose en marche qui vient en aide aux femmes (achat de prothèse capillaire, soin de peau, sous vêtement etc...), tous ces soins ne sont pas pris en charge et représentent un budget d'environ 2000 euros par patiente !

L'écoute mais également des cafés papotes où les patientes sont écoutées et peuvent échanger entre elles.

Grâce à la cagnotte présente sur site, aux marcheurs, aux élus locaux, CSE et à la Direction de l'usine, nous avons pu remettre un chèque de 900 euros à l'association 😊

Merci à toutes et tous pour votre participation.



## Eurocoustic s'investit dans la vie de l'école

La société Eurocoustic Saint-Gobain fait un don de 800 euros à la coopérative scolaire dans le cadre du financement de la classe de mer des élèves du CP au CM2 de l'école de Genouillac.

Il est prévu durant ce voyage que les enfants étudient la biodiversité marine et soient sensibilisés à la pollution des océans. Ce sont deux thématiques sur lesquelles Saint-Gobain est engagé.

Sur le site d'Eurocoustic, nous déployons la Fresque du climat.

Notre objectif est de former 100% des collaborateurs d'ici la fin de l'année 2024. A ce jour, nous avons formé 70% des salariés.

Nous avons 7 animateurs internes qui vont dispenser 25 sessions sur le site d'Eurocoustic !

Notre objectif serait que nos animateurs puissent former les enfants scolarisés à Genouillac à partir de 8 ans.



*Il y a 100 ans...*

## GENOUILLAC AU FIL DU TEMPS...

*RACONTÉ PAR MICHELLE DAYEN*

### **L'année 1925**

Au cours de l'année 1925, la commune de Genouillac a enregistré 14 naissances (24 en 192, 15 en 1923, 18 en 1922), 9 mariages (9 en 1924, 11 en 1923, 13 en 1922), 31 décès (32 en 1924, 29 en 1923, 23 en 1922). Aucune transcription d'acte de décès mais la transcription de deux jugements de divorce pour des mariages célébrés à Genouillac, l'un en 1903 et l'autre en 1922.

#### **État civil du 1<sup>er</sup> semestre 1925**

**Naissances** – Le 11 janvier, Marguerite Germaine Jeannot, Brades ; le 14 janvier, Pierre Paul Bouéry, Rebouyer ; le 23 janvier, Raymonde Germaine Autissier, Le Nouallet ; Le 29 janvier, Georges Jean Lachaume, Chadière ; le 30 janvier, Pierre Guillot, Le Pont ; le 3 avril, Simone Céline Ferrandon, La Forêt ; le 18 avril, Henri Aujean, le bourg ; le 28 avril, Lucien Alphonse Rigaud, Marcibaud ; le 18 mai, Paulette Giraud, Prébourgnon ; le 14 juin, René Georges Maillet, Brissonnerie.

**Mariages** – Le 8 janvier, Julien Auguste Retord, 22 ans, cultivateur, Le Peyrat et Angèle Cholain, 24 ans, cultivatrice, Ambeau ; le 19 février, deux mariages : Marcellin Pierre Faroche, 39 ans, cultivateur, La Seiglerie (Châtelus-Malvaleix) et Andrée Marie Ringuet, 30 ans, cultivatrice, le bourg ; Raoul Henri Mégret, 27 ans, sabotier, Le Fressannaud (Bonnat) et Alice Carmen Clémence Marie Forest, 23 ans, sans profession, Les Poiriers ; le 21 février, Lucien Henri Pérony, 22 ans, sabotier, Argères et Nathalie Renée Brosset, 19 ans, sans profession, La Cour ; le 6 juin, Paul Camille Auvity, 26 ans, cultivateur, Pommeroux et Germaine Madeleine Ferrandon, 19 ans, sans profession, le bourg ; le 27 juin, Pierre Octave Victor Marsat, 24 ans, cultivateur, La Forêt et Yvonne Lucie Villard, 21 ans, couturière, La Tronchette (La Cellette).

**Décès** – Le 2 janvier, Léonard François Léon Conçaix, époux Marie Victoire Giraud-Bion, docteur en médecine, 72 ans, le bourg ; le 7 février, Anne Audoux veuve René Autissier, 83 ans, Le Nouallet ; le 8 février, Germain Henri Eugène Godard, célibataire, 22 ans, sans profession, Rebouyer ; le 9 mars, Jean-Baptiste Dementitroux époux Marguerite Galland, cultivateur, 71 ans, le bourg ; le 10 mars, Anne Brosset veuve Silvain Jean-Baptiste Dementitroux, 89 ans, le bourg ;

le 21 mars, Jeanne Cardinaud veuve François Barthélémy, 79 ans, le bourg ; le 24 mars, Jean Galland veuf Marie Floquet, 76 ans, Moulizou ; le 31 mars, Françoise Bruneaud épouse Frédéric Amelin, cultivatrice, 51 ans, Montfargeau ; le 1<sup>er</sup> avril, Silvain Ribière époux Sidonie Jeanne Arthémise Jeannot, cultivateur, 56 ans, Chambon ; le 13 avril, Gustave Charles Pardoux, célibataire, 39 ans, La Roussède ; le 22 avril, Georges Rapin époux Marie Jeanne Labetoulle, charpentier, 36 ans, Montfargeau ; le 25 avril, Auguste Galvaing époux Marie Françoise Chatonnet, chaudronnier, 51 ans, le bourg ; le 26 avril, Silvaine Peyrine veuve Pierre Alexis Pasquet, sans profession, 91 ans, Pommeroux ; le 8 mai, Jean Rapinat époux Marie Graveron, charron, 61 ans, le bourg ; le 3 juin, Marie Alindré veuve Etienne Chezeaubernard, journalière, 83 ans, Moulizou ; le 14 juin, Pierre Aujean époux Marie Cardinet, ex-couvreux, 79 ans, Montfargeau ; le 25 juin, Jeanne Parot veuve Jean Baptiste Pasquet, sans profession, 89 ans, Les Chez ; le 28 juin, Jean Désabre époux Catherine Luce Vincent, ex-cordonnier, 77 ans, le bourg.

#### **Au conseil municipal...**

**Séance de février 1925 – Subvention pour autobus, ligne Guéret-Boussac** – D'après la circulaire du préfet concernant le service des autobus départementaux, la subvention annuelle demandée à la commune de Genouillac s'élèverait à 1000 francs pour les lignes Genouillac-Boussac-Châtelus et Genouillac-Boussac par Bétête. Le conseil municipal, jugeant que les services rendus par ces lignes ne correspondent pas à la subvention demandée, ne souhaite verser que 200 francs.

**Réempierrement de l'avenue de la Gare** – Un rechargement complet doit être effectué car les transports par camions automobiles ont complètement défoncé la chaussée.

**Salaire des cantonniers** – En raison de la cherté de la vie, le salaire des cantonniers Rapin et Prévost est porté à 300 francs mensuels avec effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier.



**Séance extraordinaire du 25 mars – Agrandissement du cimetière** - À la demande du préfet, une nouvelle tentative d'achat de terrain à madame Conçaix est faite à raison d'1 fr. 25 le m<sup>2</sup>. Si madame Conçaix refuse, la commune maintient la demande d'expropriation.

**Réorganisation de la compagnie des sapeurs pompiers** – Inscription au prochain budget d'une somme de 500 francs pour la caisse de cette compagnie ainsi que la somme nécessaire à la fourniture de matériel et d'uniformes.

**Nettoyage des rues du bourg** – Il se fera le samedi matin par les cantonniers et interdiction de déposer des ordures devant sa porte les autres jours.

**Construction du chemin vicinal n°8** – Il s'agit de la partie comprise entre la route nationale 140 et le Nouallet, soit une longueur de 469 m. Le montant s'élève à 14 900 francs.

**Demande d'une foire grasse à Genouillac** – Elle aurait lieu chaque année, le 2<sup>e</sup> vendredi de mars pour la vente des animaux engraisés pendant l'hiver. Le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.

**17 mai 1925 – Installation du conseil municipal et élection du maire et de l'adjoint** – Les élections municipales ont eu lieu le 3 mai. Ont été élus : MM. Toty, Guillot, Jeannot, Gillet, Sauvage, Butte Prosper, Colas, Labetoulle Jean, Deguerêt, Labetoulle Émile, Dépinarde, Butte Émile, Peyrot, Rebillon, Pasquet, Godard. Ce 17 mai, M. Toty André est élu maire avec 15 voix et M. Guillot Pierre est élu adjoint avec 15 voix également.

**Séance du 7 juin 1925 – Comptes de gestion 1924.**

**Séance du 28 juin 1925 – Entretien des chemins vicinaux – Répartition des cailloux** – M. Auxière, charretier à Châtelus, fournira et transportera les matériaux pour l'entretien desdits chemins.

## **En France et dans le monde...**

### **En politique au cours de ce premier semestre 1925...**

**17-21 janvier** – IV<sup>e</sup> congrès du Parti communiste à Clichy.

**23 janvier** – Au Chili, un coup d'état renverse l'actuel gouvernement qui s'était imposé par un mouvement semblable en décembre dernier. Le général Altamirano est arrêté. L'ancien président de la République est rappelé.

**3 mars** – Herriot autorise les conseils municipaux de Strasbourg et de Colmar à rendre leurs écoles confessionnelles, interconfessionnelles.

**3 avril** – À la suite d'un désaccord sur une possible augmentation des impôts, dont un impôt sur le capital, le ministre des Finances, Étienne Clémentel, démissionne.

**10 avril** – Chute du gouvernement du président du Conseil Édouard Herriot suite à la crise monétaire.

**17 avril** – Paul Painlevé devient président du Conseil et Édouard Herriot le remplace à la Chambre.

**23 avril** – Fusillade de la rue Damrémont en marge d'une réunion électorale tenue par un candidat de droite aux élections municipales où des membres des Jeunesses patriotes sont venus le soutenir. Trois d'entre eux sont tués par balle par des militants communistes. Une quatrième victime, militant communiste, décédera peu après des suites de ses blessures.

**26 avril** – Paul Von Hindenburg devient président de la République de Weimar. Il succède au social-démocrate Ébert, décédé dans l'exercice de ses fonctions.

## **Dans le reste de l'actualité...**

**Les élections en 1925** – D'après la législation en vigueur, les élections municipales devant avoir lieu les premiers dimanches de mai, elles auront donc lieu les 3 et 10 mai. Quant aux élections cantonales pour le renouvellement des conseillers généraux et d'arrondissement sortants, elles auront lieu les 19 et 26 juillet.

**6 janvier** – Les sardinières de Douarnenez obtiennent satisfaction sur leurs revendications salariales. Rappelons qu'elles étaient en grève depuis le 21 novembre 1924. Elles protestaient contre la pénibilité de leurs tâches et demandaient une augmentation de salaires.

**4 mars** – L'investiture du 30<sup>e</sup> président des États-Unis, Calvin Coolidge, est retransmise en direct sur 21 stations de radio.

**18 mars** – Cataclysme aux États-Unis – Une terrible tornade a parcouru le sud-ouest du Missouri et le sud de l'Illinois. Elle a tout balayé sur son passage. Le chiffre des morts est évalué à plusieurs milliers et celui des blessés est aussi élevé.

**28 mars** - Violents incidents au Quartier Latin où, sur ordre du gouvernement, la police a chargé. Des étudiants d'Action française (Camelots du Roy) manifestaient contre la nomination de M. Scelle, professeur de droit. Il y a eu de nombreux blessés et des arrestations parmi les étudiants. Le doyen de la Faculté de Droit qui s'était opposé à l'intrusion des forces policières à l'intérieur de la Faculté, a été révoqué.

**Passage à l'heure d'été** – Il se fera dans la nuit du 4 au 5 avril.

**15 avril** – Inauguration de la statue de Jaurès à Castres en présence d'Édouard Herriot, président du Conseil.

**28 avril – 25 octobre** – Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes – « Les Arts décos », à Paris, où 21 pays sont représentés. L'Allemagne n'y participe pas.

**Le 1<sup>er</sup> mai à Paris** – La journée s'est passée sans incidents graves, grâce aux mesures des plus rigoureuses prises par le préfet de police. Divers meetings communistes ont eu lieu dans la banlieue.

**Dans la presse régionale, le département de la Creuse...**

**Fermeture de la chasse** - La fermeture de la chasse aura lieu dans le département le 11 janvier mais la chasse aux lapins avec autorisation spéciale sera permise jusqu'au 31 mars.

**Nomination** - Par arrêté du 21 janvier 1925, M. Georges Le Beau, ancien préfet de la Creuse, conseiller d'État, directeur de l'Assistance publique, a été nommé membre du conseil d'administration de l'Office national d'hygiène sociale, par M. le Ministre du travail.

**École ménagère agricole ambulante de la Creuse** – La prochaine session s'ouvrira à Saint-Chabrais, le lundi 15 février 1925 à 10 heures du matin dans les locaux de la mairie. L'enseignement est gratuit et les jeunes filles peuvent suivre les cours à condition qu'elles aient 14 ans au moins.

**Taxations des farines et du pain** – La commission départementale des blés et farines s'est réunie à la préfecture le 2 février sous la présidence du préfet. Après avoir constaté les cours des blés pris à la culture à 130 fr. les 100 kilos, elle a décidé de porter à 165 fr. maximum, le prix de 100 kilos de farine rendus en boulangerie. Le prix maximum du pain de froment est fixé dans le département à 1 fr. 50 le kilo et celui du pain de seigle à 1 fr. 35. Le pain de consommation courante doit être vendu au poids.

**A l'école Defumade** – Les conseillers généraux se sont rendus à l'école d'Agriculture pour constater l'avancement des travaux. Ils s'en sont montrés très satisfaits.

**Pour les agriculteurs victimes de la grêle du 6 juin** –

Une proposition de loi a été déposée par Gabriel Adenis, député de la Creuse, sur le bureau de la Chambre, tendant à indemniser les propriétaires fermiers et métayers habitant le département. Il demande qu'un crédit de 800 000 fr. leur soit attribué.

**Le soldat Lemeunier est grâcié** – Le soldat Lemeunier, originaire de Felletin, condamné à la peine de mort par le Conseil de guerre de Limoges, puis à 5 ans de travaux forcés par celui de Clermont après cassation, pour désertion devant l'ennemi, vient d'être grâcié. Détenu à la maison d'arrêt de Clermont, il va être libéré.

**À Genouillac...**

**Accident**—La dame Marie Lalande, épouse Alapetite, 58 ans, propriétaire à Montfargeau, a été renversée par un cycliste inconnu, en revenant de Genouillac. La victime de cet accident se plaint de douleurs internes. La gendarmerie recherche le cycliste imprudent.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 10 janvier 1925)

**Collisions sur la ligne Genouillac-Bétête-Boussac** –

Lundi 5 janvier, l'autobus qui faisait le service Genouillac-Bétête-Boussac, a écrasé un mouton appartenant à M. Henri Vincent, boucher à Boussac Le 13 janvier, à 5 heures 30 du soir, Paul Fontenoy qui conduisait ce même autobus a heurté près du hameau du Pont, un tombereau non éclairé, attelé d'un cheval et conduit par Antoine Darquet, 43 ans, cultivateur à la ferme de Léchamaud, commune de Malleret-Boussac. Les dégâts sont purement matériels.

*Le Messager de la Creuse* (Samedi 17 janvier 1925)

**Arrestation** – Sur mandat d'arrêt du parquet de Saint-Amand (Cher), la gendarmerie de Genouillac a arrêté le nommé Pierre Émile Gallerand, 47 ans, mécanicien né à Châteaumeillant (Cher).

*Le Messager de la Creuse* (Jeudi 5 mars 1925)



**Succès** – M. Henri Sauvage\*, étudiant en pharmacie à la Faculté de Paris, vient d'être reçu comme interne à l'hôpital de Nanterre. Le journal adresse ses chaleureuses félicitations au jeune étudiant.

\* Voir le *Bulletin municipal de juillet 2024* et l'article intitulé « *Qui sont ces quatre garçons demandant un sursis pour poursuivre leurs études et quel a été leur devenir ?* » dans la rubrique « *Il y a 100 ans...* ».

*Le Messenger de la Creuse* (Mercredi 25 mars 1925)

**Accident** – M. Armand Michelet, 64 ans, facteur des Postes, en retraite à Genouillac, a été renversé par l'automobile de M. Baptiste Chabaud\*\*, 39 ans, carrossier à Aubervilliers (Seine). Le docteur Daubigny a constaté des blessures aux jambes sans gravité. Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

\*\* *L'automobiliste sera condamné à 16 fr. d'amende avec sursis.*

*Le Courrier de la Creuse* (Jeudi 30 avril 1925)

**Les foires à Genouillac** – Celle du 18 janvier tombant un dimanche, elle a eu lieu le lundi 19. Les bêtes à corne y étaient nombreuses de même que les porcs gras. Tout était de qualité. Quant à la foire du 23 avril, *Le Messenger de la Creuse* daté du 2 mai, indique qu'elle a été bonne et belle avec une vente rapide et en hausse.

En effet, 11 vaches ont été vendues à 55 fr. le kilo ; 191 porcs gras de 270 à 280 fr. les 50 kilos ; 15 laitons ont fait la fortune de plusieurs acheteurs. Les poulets de grain se sont vendus de 15 à 20 fr. et les poules, de 10 à 12 fr, la pièce. Les chevreaux de 4 à 5fr 50 le kilo. Les œufs, 3 fr 50 la douzaine et le beurre, 12 fr le kilo.

**Dépôt de plainte** – Eugène C., 22 ans, domestique à Chambon et Maurice R., 17 ans, cultivateur au même lieu, ont porté plainte contre Émile G., 27 ans, journalier à Prévenchères, ses frères Camille, 21 ans, Henri, 18 ans et le père de ces trois derniers, Silvain, 56 ans, journaliers à Laboutant, commune de Moutier-Malcad, pour leur avoir donné des coups de poing et de pied. Une enquête est menée.

*Le Messenger de la Creuse* (Samedi 13 juin 1925)

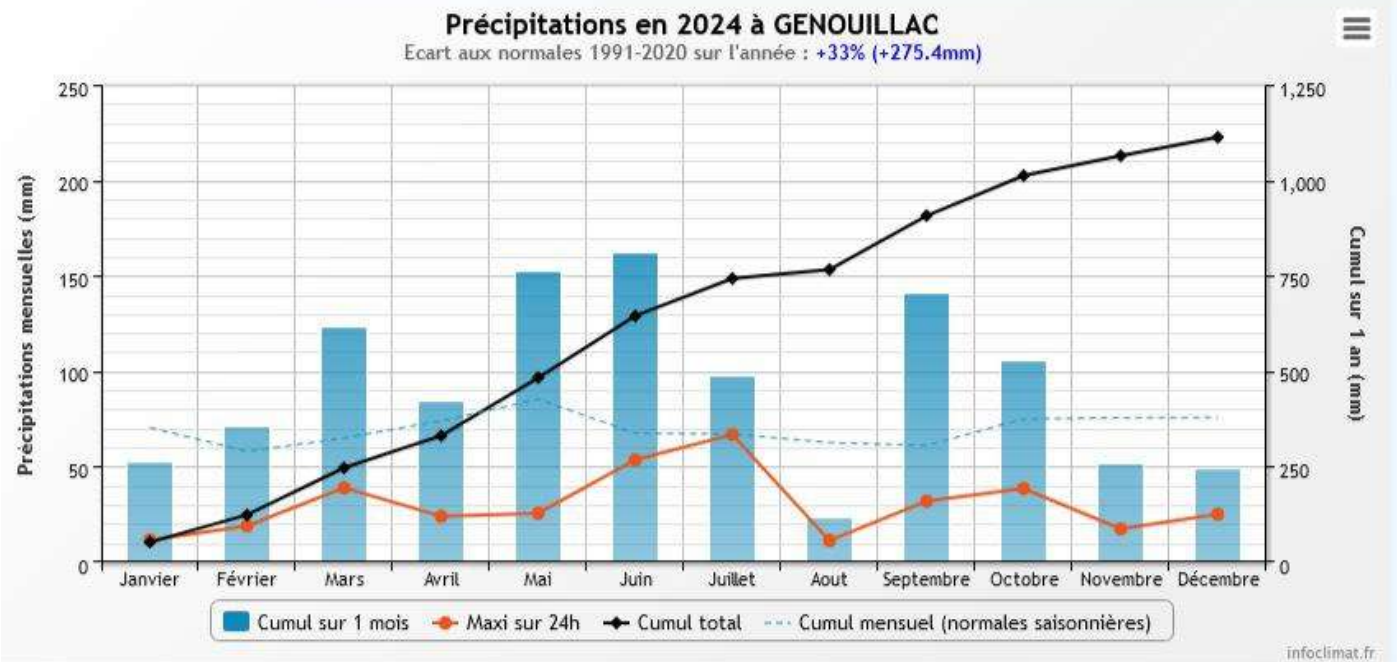
**Collision** - A la sortie du bourg de Châtelus, une collision s'est produite entre la camionnette de M. Gibard, coquetier à Genouillac, conduite par M. Alexandre Descout, 35 ans, et une automobile conduite par le chauffeur Jean Brosset, 27 ans, de Châtelus. M. Brosset, projeté à terre, a eu une côte fracturée et de nombreuses contusions. Les dégâts matériels sont élevés des deux côtés. La gendarmerie enquête pour établir les responsabilités.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 27 juin 1925)

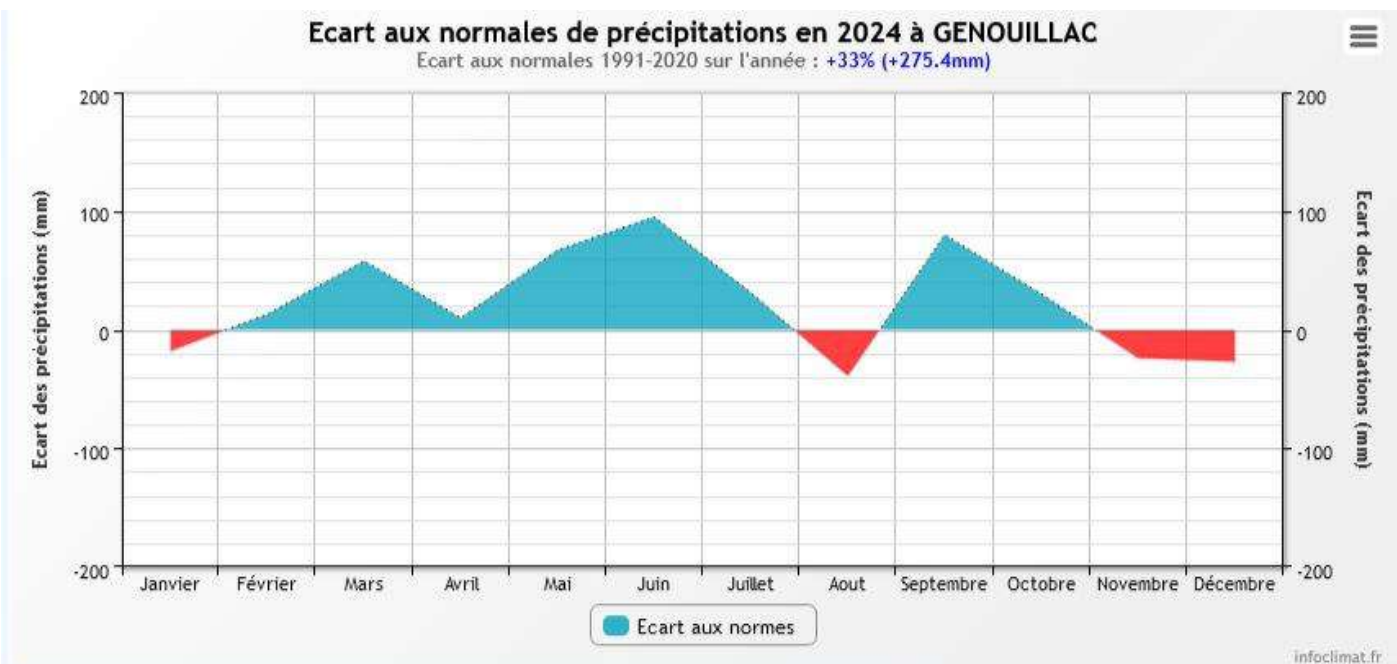


# Météorologie

## 2024 : une année exceptionnellement pluvieuse



Source : Infoclimat.fr



Source : Infoclimat.fr

Au niveau des températures, la température moyenne de cette année a été de 13° soit 1.2° de plus que les températures normales.

Les températures extrêmes ont été de -7.9° le 19 janvier et de 34.7° le 29 juillet.

Les précipitations ont, quant à elles, augmentées de 33% par rapport aux normales, ce qui revient à 275.4 mm d'eau en plus réparties sur quasiment toute l'année comme indiqué sur les graphiques ci-dessus.



## France services

# Au bureau de poste labellisé France services de Genouillac, les chargés de clientèle référents vous guident dans vos démarches en ligne.

La Poste de Genouillac, est labellisée France services. Cela permet de rassembler dans un même lieu les services de La Poste, un accès à un point Justice, aux démarches en ligne de France Travail, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, France Titres (agence Nationale des titres sécurisés), et l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

Ainsi, La Poste de Genouillac accueille les citoyens ayant besoin d'accéder aux services publics via un îlot numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et scanner).

Ils peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle La Poste référent France services spécialement formé.

Les habitants de la commune et à proximité, ont aussi la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches.

Le point d'accès numérique en libre-service est utilisable sur demande, en toute autonomie ou avec l'appui d'un chargé de clientèle.



### LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE GENOUILAC



**MA SITUATION DE VIE CHANGE** - Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



**JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ** - Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



**JE PRÉPARE MA RETRAITE** - Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



**JE DÉCLARE MES IMPÔTS** - Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



**J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS** - Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



**JE FAIS VALOIR MES DROITS** - Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



**JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA** - Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



**JE CHERCHE UN EMPLOI** - Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



**JE SOUHAITE OBTENIR LE CHÈQUE ÉNERGIE** - Je veux m'informe sur les conditions d'éligibilité et sur l'utilisation possible. Je veux être accompagné dans la réalisation de mes démarches administratives ou être orienté vers une assistance dédiée.



**JE SOUHAITE OBTENIR UNE AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE** Je veux m'informe sur l'existence de MaPrimeRénov' et de MaPrimeAdapt' (adaptation de mon logement à la perte d'autonomie ou au handicap) et sur les aides mobilisables, être accompagné dans mes démarches administratives, le dépôt de ma demande et la création de mon compte.

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### France services de Genouillac

1, Place de l'Eglise  
23350 Genouillac

#### HORAIRE D'OUVERTURE

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 16h45  
Le mercredi de 9h à 12h

Tél : 05 45 29 55 88

genouillac@france-services.gouv.fr

Pour améliorer votre accueil,  
nous vous conseillons de prendre  
rendez-vous et de vous munir des  
pièces justificatives et identifiants  
indispensables à la réalisation de  
vos démarches.





# Intercommunalité



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ



Activité à la Louloucrèche



L'école de Moutier-Malcard a travaillé sur les émotions à l'aide de livre



Inauguration du Site Santé Central de Genouillac le 2 mai 2024



Inauguration des aménagements du Plan d'eau de la Roussille le 24 juillet 2024



Début des travaux de la deuxième ZA du Poteau - octobre 2024



Activité à la Cricut au Chai



Inauguration du skatepark le 17 juillet 2024



Séjour des 8/12 ans à Chamberet en Corrèze

## RÉTROSPECTIVE DE 2024

### Faites des économies d'eau

La CCPCM vous offre des kits hydro-économes et vous permet d'obtenir un récupérateur d'eau à 38€ avec les aides de l'Agence de l'eau et du Département. Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes



#### Restez connecté !

Communauté de Communes  
Portes de la Creuse en Marche

portesdelacreuse

Communauté de Communes  
Portes de la Creuse en Marche

IntraMuros

En savoir plus :  
<https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>  
Contact : 05 55 80 88 01 ou  
[accueil@portesdelacreuseenmarche.fr](mailto:accueil@portesdelacreuseenmarche.fr)





## Groupe d'action local



# VOUS AVEZ UN PROJET L'EUROPE PEUT ÊTRE À VOS CÔTÉS VENEZ NOUS EN PARLER !



Fonds européens  
2023-2027

## LE GROUPE D'ACTION LOCALE DU TERRITOIRE DE GUÉRET

(Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche), a défini **sa stratégie** pour la programmation européenne territoriale 2023 – 2027.

### OFFRE DE SERVICES A LA POPULATION

Lieux « hybrides » / Accueil enfance-jeunesse / Accès aux soins / Equipements culturels, sportifs, de loisirs...

### TOURISME

Hébergements touristiques de grande capacité, insolites, d'étape / Produits touristiques phares et différenciants / Tourisme en itinérance / Événementiels / Activités innovantes...

### HABITAT

Adaptation des logements au vieillissement et au handicap / Innovation dans les usages de l'habitat / Réhabilitation du bâti...

Porteurs de projets inéligibles : particuliers sans SIRET et SCI

### ESPACES PUBLICS

Aménagement paysager / Espaces modulables, multi-usages / Cohabitation des modes de déplacements / Mise en valeur de l'image des centres-bourgs...

### ACTIVITES ECONOMIQUES DE PROXIMITE

Réhabilitation et aménagement de locaux / Commerces et services marchands itinérants ...

CONTACT

Vous pouvez venir **nous rencontrer** ou **nous contacter**

**Service Europe - Tél. 05 55 41 04 48**

Christine Baudin – christine.dupuy@agglo-grandgueret.fr  
Christine Drouillard – christine.drouillard@agglo-grandgueret.fr

## Santé

# LA SANTÉ SUR NOTRE SECTEUR

Le début de 2024 a été marqué par d'importants changements en termes de couverture médicale sur le secteur. Les docteurs D. et R. Denost ont accepté de continuer leur exercice à Châtelus-Malvaleix, de façon salariée par la MGEN, en tout 3 jours par semaine. La Docteure S. Laurent exerce à temps plein dans le cabinet de Genouillac, elle est le médecin traitant d'environ 2000 patients. Heureuse nouvelle : début janvier 2025, une jeune médecin rejoint le réseau en tant qu'assistant de la Docteure Laurent et exercera 2 jours par semaine à Bonnat.

Les médecins sont soutenus dans leur exercice par l'ensemble des membres du réseau : 2 infirmières en pratique avancée, 1 infirmière en éducation thérapeutique, le maillage serré des 20 infirmier(e)s du secteur, 1 assistante médicale, les secrétaires des 3 pôles santé (Châtelus-Malvaleix, Genouillac et Bonnat), 4 pharmaciens, 5 masseurs-kinésithérapeutes et une équipe de praticiens qui assurent des soins complémentaires et de prévention.

Cette période n'est pas facile pour la population. Elle n'est pas facile non plus pour les soignants et les élus qui œuvrent du mieux qu'ils peuvent pour prendre soin des habitants et qui ont besoin de compréhension et de bienveillance.

MarcheProSanté, la Communauté de Communes et les Communes des 3 pôles santé s'emploient aussi, et en étroite collaboration, à préparer le futur :

- Nous organisons une journée dédiée à la prévention le 20 septembre 2025,
- La Dre Laurent pourra accueillir fin 2025 des internes en 9ème année de médecine après validation de sa formation, et pour 2026, un médecin junior de 10ème année,
- Une commission travaille sur le recrutement et l'accueil de nouveaux professionnels.

## Site Santé Central du Poteau

### L'entrée du site central



### La Journée Prévention en santé

MarcheProSanté prend à cœur d'améliorer la santé globale de la population. Elle organise en septembre 2025 une journée dédiée à la prévention en santé.

Afin de préparer au mieux cette action et connaître vos besoins, MarcheProSanté vous enverra début 2025 un questionnaire. Nous vous remercions par avance de le remplir et nous le retourner.

**Ce site a ouvert en avril 2024.** Sa vocation est de promouvoir l'autonomie et la prévention, et d'accueillir des spécialistes.

Soignants et élus entendent au quotidien des remarques telles que : *"on a des bâtiments vides"*, *"qui sont les nouveaux soignants ?"*, *"on ne sait pas à quoi ça sert"*...

Voici des précisions que les habitants n'ont peut-être pas encore en tête :

- Le site fonctionne aujourd'hui à presque la moitié de sa capacité, ce qui est encourageant 7 mois seulement après son ouverture.
- Il permet de loger les professionnels soignants, étudiants ou remplaçants sur notre secteur. Cette possibilité de logement détermine leur venue et est très appréciée.
- Les activités de soins complémentaires et de prévention qui y sont pratiquées sont préconisées notamment pour accompagner les patients souffrant de cancer, de pathologies cardiovasculaires, de diabète ou de stress : activité physique adaptée, art-thérapie, diététique, hypnothérapie, psychothérapie, soins socio-esthétiques, sophrologie, yoga, etc.

De nombreux projets y sont en cours : le programme ma Santé Active, dédié à la diététique et à l'activité physique adaptée chez tous types de patients, le label Maison Sport-Santé, un groupe de parole (partage d'expérience entre patients) ou encore des ateliers d'éducation thérapeutique pour les pathologies chroniques.

Le programme est ambitieux et à la hauteur de ce qui se développe aujourd'hui partout en France pour une meilleure santé des populations.

René Nicolas, Président de l'association MarcheProSanté



# CONTACTS RÉSEAU MARCHEPROSANTÉ

## *Secrétariats des pôles médicaux :*

Bonnat : contact disponible début 2025  
Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 84 20  
Genouillac : 05 19 37 00 23

## *Cabinets infirmiers libéraux :*

Bonnat : cabinet 1 : 05 55 62 80 48  
cabinet 2 : 06 65 59 69 61  
Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 74 79  
Clugnat : 05 55 65 40 05  
Genouillac : 05 55 80 74 22  
La Cellette : 07 50 51 52 15  
Mortroux : 05 55 80 51 57

## *Infirmières en pratiques avancées :*

Armelle AUMARÉCHAL (Genouillac, Châtelus-M) :  
07 88 70 54 78  
Frédérique DEMAREST (Bonnat) : 06 88 56 61 62

## *Infirmière Asalée :*

Elodie DESCOUT (les 3 pôles de santé) 07 54 37 19 20

## *Masseurs-kinésithérapeutes :*

Bonnat : 05 55 81 03 20  
Genouillac : 05 44 30 73 50

## *Pharmacies :*

Bonnat : 05 55 62 10 12  
Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 83 38  
Clugnat : 05 55 65 05 68  
Genouillac : 05 55 80 74 07

**Pdt Association MarcheProSanté :** Dr René NICOLAS

**Courriel association :** marcheprosante@gmail.com

## *Art-thérapeute :*

Marie-L VAN DEN AKKER : 05 55 80 72 93

## *Diététicienne :*

Stacha CURTET : 06 03 66 90 86

## *Éducatrice activité physique adaptée :*

Adeline BARD : 06 09 50 47 56

## *Ergothérapeute :*

Elodie DEMERY : 06 64 66 12 08

## *Hypnothérapeute :*

Roland HERMITTE : 06 21 66 33 19

## *Professeure de yoga :*

Hélène BOUTIN : 06 62 02 76 26

## *Psychothérapeute :*

Didier MAGNIN : 06 87 51 36 37

## *Sophrologues :*

Isabelle RAPINAT : 07 81 22 20 74  
Amélie NOVAIS DA SILVA : 07 65 85 31 22

## *Opticienne :*

Optique des 3 Lacs : 05 55 80 68 28

## *Soins infirmiers à domicile (SSIAD) :*

Bonnat/Châtelus-M./Genouillac : 05 55 80 84 51

### **Comment faire venir de nouveaux médecins ?**

La Dre S. Laurent, ancienne stagiaire du Dr R. Nicolas et exerçant aujourd'hui au pôle santé de Genouillac, s'emploie à relever ce défi de différentes façons. Tout d'abord, elle accueille régulièrement des stagiaires de 7ème année de médecine. Ensuite, elle participe chaque année au Forum Territoire Santé Limousin organisé par la faculté de médecine de Limoges : c'est d'ailleurs à ce forum qu'elle a noué contact avec la Dre Roseline Gnifrou qui va exercer dès janvier 2025 deux jours par semaine au pôle santé de Bonnat, venant renforcer l'effectif en médecins sur le territoire. Enfin, grâce à son statut de maître de stage, la Dre Laurent pourra accueillir en 2026 un médecin junior. Genouillac constitue ainsi un point d'ancrage pour la dynamique santé du territoire.

**A·D·P·B·C·**

## *TISS'ÂGES—SQUAT'ADOS*

### *Apéro et café des parents pour favoriser les échanges !!*

Le mercredi 16 octobre et le samedi 16 novembre, **Tiss'âges** a invité les parents intéressés à se retrouver dans la salle des associations de Châtelus-Malvaleix pour partager leurs expériences et les défis du quotidien liés à la parentalité. Dans une ambiance bienveillante et de confiance, cinq parents ont pu échanger sur les difficultés rencontrées et déculpabiliser grâce à ces moments de partage.

Ces rencontres ont également permis de réfléchir à de nouvelles activités à proposer : poursuite des temps d'échanges,

ateliers parents/enfants comme un atelier cuisine, moments d'animation tels que jeux de société ou construction en Lego, ou encore la création d'un collectif de parents.

Le prochain rendez-vous est prévu pour le samedi 18 janvier à partir de 10h. Que vous veniez seul ou accompagné de vos enfants, un coin jeux sera spécialement aménagé pour divertir les plus petits pendant que les adultes échangeront.

Ces cafés des parents sont organisés en collaboration avec le Relais Petite Enfance de la communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche.

### *Braderie-Bourse aux Jouets du 19 octobre*

Le samedi 19 octobre, **Tiss'âges** et les services Petite Enfance et Jeunesse des Portes de la Creuse en Marche ont organisé une braderie-bourse aux jouets à la salle des fêtes de Genouillac.

L'événement a attiré une soixantaine de visiteurs venus à la recherche de bonnes affaires. Une grande variété d'articles était proposée : vêtements, accessoires, équipements de puériculture, jouets et livres adaptés à tous les âges, des tout-petits aux adolescents.

Cette braderie a offert une belle opportunité de renouveler la garde-robe et les jouets des enfants tout en maîtrisant son budget.

S'inscrivant dans l'axe "Familles" de l'Espace de Vie Sociale, cette initiative vise à encourager les échanges et le partage au sein du territoire, tout en promouvant le recyclage et une consommation durable.



### *Près de 300 participants sur le parcours de l'horreur !*

Les jeunes du Squat'Ados, accompagnés de leurs parents et de bénévoles, ont mis en place un parcours terrifiant pour la soirée d'Halloween. Le 31 octobre, une ambiance sombre et mystérieuse régnait sur le plan d'eau, transformé pour l'occasion en un véritable théâtre de frissons.

Les visiteurs ont croisé des personnages effrayants : une dame blanche inquiétante, des fantômes flottants, une petite fille égarée, un clown complètement déjanté, des bouchers, des cannibales, et bien d'autres créatures terrifiantes.

Un immense merci aux bénévoles pour leur investissement sans faille, ainsi qu'à nos jeunes pour leur créativité et leur énergie. Et bien sûr, bravo aux courageux qui ont osé se confronter à cette soirée riche en sensations fortes.



## Les vacances du Squat'ados

Les vacances de la Toussaint au **Squat'Ados** ont été une véritable réussite ! Les jeunes ont, une nouvelle fois, montré un excellent esprit d'équipe et de convivialité. Cette dynamique a marqué ces deux semaines, permettant d'accueillir de nouveaux jeunes dans les meilleures conditions. Elle favorise la recherche d'autonomie et d'implication des participants.



## Soirée Léo : une activité pour petits et grands !!!

**Tiss'âges** a organisé une soirée LEGO le vendredi 15 novembre à la salle des associations de Châtelus-Malvaleix. Félix Baudoin, passionné, a partagé sa collection impressionnante de LEGO, permettant aux petits comme aux grands de s'amuser et de créer.

En famille, entre amis ou même en solo, près de 80 participants ont laissé libre cours à leur imagination et à leur créativité !

La prochaine animation LEGO est d'ores et déjà prévue.



## Guid'asso



Dans le cadre de ses actions **Guid'Asso**, **Tiss'âges** a organisé trois ateliers destinés à accompagner les associations dans leurs démarches de demande de subventions.

Des bénévoles de huit associations ont participé à ces sessions. Les deux premières matinées étaient consacrées à la découverte des différentes demandes de subvention, à la compréhension des étapes essentielles pour leur rédaction, ainsi qu'à l'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso ». Lors de la troisième matinée, les participants ont travaillé sur le montage du budget d'un projet et le dépôt de leur demande.

Ces ateliers étaient animés par Charlotte Marchive, Conseillère d'Éducation Populaire et de Jeunesse, et Géraldine Bigue, coordinatrice de **Tiss'âges**.

## Infos pratiques

Sur Genouillac, comme partout en France, le réseau en cuivre traditionnellement utilisé pour les services téléphoniques et l'internet ADSL va évoluer vers des technologies plus modernes.

**Genouillac va être concernée dès le 31 janvier 2027.**

Pour plus d'information contactez un opérateur de téléphonie qui vous guidera dans vos démarches et vous accompagnera tout au long de cette transition.

## Téléphone internet : la fin du réseau cuivre

Que vous soyez client d'un abonnement téléphonique fixe uniquement ou client ADSL **il est essentiel de faire évoluer votre abonnement vers la fibre pour conserver votre ligne téléphonique ou pour continuer à profiter de vos services internet, TV et téléphonique.**

## TRIER, OUI, MAIS POURQUOI ?

On le sait, le tri des emballages et le recyclage des matières qui en découle, permettent d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise celles déjà présentes dans les emballages pour produire de nouveaux objets.

Ainsi, des bouteilles en plastique transparent pourront devenir un vêtement polaire et celles en plastique opaque seront transformées, par exemple, en mobilier de jardin ou en arrosoir...

De même, les emballages en aluminium, acier, papier ou carton, les briques alimentaires ou les journaux et magazines, auront une seconde vie grâce au geste de tri.

De plus, la revente des matériaux triés et les soutiens de CITEO (*en charge des filières de recyclage des emballages*) accordés dans le cadre du tri, permettent de compenser en partie les dépenses de la collectivité Evolis 23.

Enfin, bien trier, permet aussi de réduire le nombre de fois où le bac d'Ordures Ménagères est sorti et ainsi de réduire la part variable de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Ces erreurs de tri rendent pénible le travail des agents, voire, mette leur vie en danger.

Enfin, les erreurs de tri, qui au centre de tri deviennent des refus de tri, doivent être enfouies ou incinérées, avec tous les recyclables qu'elles ont « souillé », ce qui entraîne un surcoût de traitement important pour Evolis 23 (*plus de 300 000 € par an, soit 11€/foyer/an*). Cet argent pourrait sans doute être mieux utilisé ailleurs.

Si ces erreurs sont malheureusement en constante évolution, elles ne sont le fait que d'une portion de personnes, car heureusement, la plupart des usagers d'Evolis 23 sont de très bons élèves. Bravo à eux !

>> En savoir plus ? Rendez-vous sur [www.evolis23.fr](http://www.evolis23.fr), rubrique « mes déchets », ou contactez la ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06.

### Trier, oui, mais pas n'importe comment !

Toutes ces bonnes raisons pour trier ne doivent surtout pas faire oublier le **bon geste** de tri...

En effet, des **erreurs de tri**, parfois graves, parviennent quotidiennement jusqu'au centre de tri de Beaune-les-Mines :

- Des **couches et protections hygiéniques usagées** (*elles doivent être déposées dans la poubelle noire*)
- Du **verre** (*il doit être déposé en colonne à verre*)
- Des **animaux morts** (*doivent partir à l'équarrissage : hors Evolis 23*)
- Des **appareils électriques et électroniques** (*ils doivent être ramenés dans les magasins électroménagers lors d'un nouvel achat ou dans l'une des 9 déchèteries d'Evolis 23*)
- Des **piles et ampoules** (*elles doivent être déposées dans les magasins qui les vendent ou dans l'une des 9 déchèteries d'Evolis 23*)
- De la **ferraille ou des gravats** (*ils doivent être déposés dans l'une des 9 déchèteries d'Evolis 23*)
- Des **vêtements** (*doivent être déposés dans une borne Le Relais*)
- Des **piquants ou tranchants**, par exemple des **seringues** (*ils doivent être placés dans un contenant spécifique récupérable gratuitement en pharmacie et y être ensuite redéposés*)
- ...





Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Tous les emballages en métal y compris les petits



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

**Un doute, une question sur le tri ?**

[www.evolis23.fr](http://www.evolis23.fr) - Ligne Info Déchets 05 55 89 86 06

À jeter ? À trier ?

Téléchargez l'appli Guide du tri



évolis23

CITEO



FROMENTEAU—LA LANDE—LA ROUSSEDE  
VERRINES—LE MOULIN DE VERRINES

PRÉBOURNON

|                                                                                                                                     |                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Calendrier N°61 117012-218045 / 117013-218041 / 117013-218045 / 118009-218045                                                       |                                                                                                                                           |
| CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS                                                                                                  |                                                                                                                                           |
| À PARTIR DU 01/02/2025                                                                                                              |                                                                                                                                           |
| FÉVRIER   02                                                                                                                        | MARS   03                                                                                                                                 |
| Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>27 28 29 30 31 1 2<br>3 4 5 6 7 8 9<br>10 11 12 13 14 15 16<br>17 18 19 20 21 22 23<br>24 25 26 27 28 31    | Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>24 25 26 27 28 1 2<br>3 4 5 6 7 8 9<br>10 11 12 13 14 15 16<br>17 18 19 20 21 22 23<br>24 25 26 27 28 31          |
| MAI   05                                                                                                                            | JUIN   06                                                                                                                                 |
| Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>26 29 30 1 2 3 4<br>5 6 7 8 9 10 11<br>12 13 14 15 16 17 18<br>19 20 21 22 23 24 25<br>26 27 28 29 30 31    | Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>26 27 28 29 30 31 1<br>2 3 4 5 6 7 8<br>9 10 11 12 13 14 15<br>16 17 18 19 20 21 22<br>23 24 25 26 27 28 29<br>30 |
| AOÛT   08                                                                                                                           | SEPTEMBRE   09                                                                                                                            |
| Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>26 29 30 31 1 2 3<br>4 5 6 7 8 9 10<br>11 12 13 14 15 16 17<br>18 19 20 21 22 23 24<br>25 26 27 28 29 30 31 | Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>1 2 3 4 5 6 7<br>8 9 10 11 12 13 14<br>15 16 17 18 19 20 21<br>22 23 24 25 26 27 28<br>29 30                      |
| NOVEMBRE   11                                                                                                                       | DÉCEMBRE   12                                                                                                                             |
| Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>27 28 29 30 31 1 2<br>3 4 5 6 7 8 9<br>10 11 12 13 14 15 16<br>17 18 19 20 21 22 23<br>24 25 26 27 28 29 30 | Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>1 2 3 4 5 6 7<br>8 9 10 11 12 13 14<br>15 16 17 18 19 20 21<br>22 23 24 25 26 27 28<br>29 30 31                   |
| JANVIER 2026                                                                                                                        | JANVIER 2026                                                                                                                              |
| Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>29 30 31 1 2 3 4<br>5 6 7 8 9 10 11<br>12 13 14 15 16 17 18<br>19 20 21 22 23 24 25<br>26 27 28 29 30 31    | Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>29 30 31 1 2 3 4<br>5 6 7 8 9 10 11<br>12 13 14 15 16 17 18<br>19 20 21 22 23 24 25<br>26 27 28 29 30 31          |

|                                                                                                                                     |                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Calendrier N°22 117003-218014 / 118004-218018 / 118018-218030                                                                       |                                                                                                                                           |
| CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS                                                                                                  |                                                                                                                                           |
| À PARTIR DU 01/02/2025                                                                                                              |                                                                                                                                           |
| FÉVRIER   02                                                                                                                        | MARS   03                                                                                                                                 |
| Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>27 28 29 30 31 1 2<br>3 4 5 6 7 8 9<br>10 11 12 13 14 15 16<br>17 18 19 20 21 22 23<br>24 25 26 27 28 31    | Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>24 25 26 27 28 1 2<br>3 4 5 6 7 8 9<br>10 11 12 13 14 15 16<br>17 18 19 20 21 22 23<br>24 25 26 27 28 29 30<br>31 |
| MAI   05                                                                                                                            | JUIN   06                                                                                                                                 |
| Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>26 29 30 1 2 3 4<br>5 6 7 8 9 10 11<br>12 13 14 15 16 17 18<br>19 20 21 22 23 24 25<br>26 27 28 29 30 31    | Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>26 27 28 29 30 31 1<br>2 3 4 5 6 7 8<br>9 10 11 12 13 14 15<br>16 17 18 19 20 21 22<br>23 24 25 26 27 28 29<br>30 |
| AOÛT   08                                                                                                                           | SEPTEMBRE   09                                                                                                                            |
| Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>26 29 30 31 1 2 3<br>4 5 6 7 8 9 10<br>11 12 13 14 15 16 17<br>18 19 20 21 22 23 24<br>25 26 27 28 29 30 31 | Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>1 2 3 4 5 6 7<br>8 9 10 11 12 13 14<br>15 16 17 18 19 20 21<br>22 23 24 25 26 27 28<br>29 30                      |
| NOVEMBRE   11                                                                                                                       | DÉCEMBRE   12                                                                                                                             |
| Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>27 28 29 30 31 1 2<br>3 4 5 6 7 8 9<br>10 11 12 13 14 15 16<br>17 18 19 20 21 22 23<br>24 25 26 27 28 29 30 | Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>1 2 3 4 5 6 7<br>8 9 10 11 12 13 14<br>15 16 17 18 19 20 21<br>22 23 24 25 26 27 28<br>29 30 31                   |
| JANVIER 2026                                                                                                                        | JANVIER 2026                                                                                                                              |
| Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>29 30 31 1 2 3 4<br>5 6 7 8 9 10 11<br>12 13 14 15 16 17 18<br>19 20 21 22 23 24 25<br>26 27 28 29 30 31    | Lu Ma Me Je Ve Sa Di<br>29 30 31 1 2 3 4<br>5 6 7 8 9 10 11<br>12 13 14 15 16 17 18<br>19 20 21 22 23 24 25<br>26 27 28 29 30 31          |



LE MOULIN DE VERRINES—AMBEAU—BEL AIR—BELLEVUE—BOISSET—BOURG—BRADES—CHADIERE—CHAMBON—DEMARDEIX—LA BRANDE DU THEIL—LA BRISSONNERIE—LA CHAUME—LA CHAUSSE-TIERE—LA COUR— LA COURZETTE—LA GARE—LA MAISON ROUGE—LA TUILERIE—LE BOST—LE BRÉAUD - LE CHÂTEAU - LE MOULIN DE CHAMBON - LE NOUALLET - LE PÂTURAL—LE PEYRAT - LE PONT DU PONT- LE PONT NEUF - LE POTEAU - LE VERGER—LES CHARDERIES - LES CHIERS - LES FOUGÈRES - LES GOUTTES - LES LOGES—LES MOUSSEUX - LES PRADES—LES SAUVAGES - LES VERGNEMAUX - L'OUCHE - MAISON ROUGE – MARCIBEAU – MONTCHAUVEON – MONTFARGEAU - MOULIN DE CHAMBON - MOULIN DE CHANTERANNE - MOULIN DES FOUGÈRES—MOULIZOUX – PEYZAT – REBOUYER – SOLFÉRINO - VILLA DES ROSES - LA ROCHE

Calendrier N°32 > 117003-218033 / 117008-218005 / 117013-218041 / 118018-218041 / 118018-218045

## CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2025

### FÉVRIER | 02

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |    |    |

### MARS | 03

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 1  | 2  |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 |    |    |    |    |    |    |

### AVRIL | 04

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 31 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 |    |    |    |    |

### MAI | 05

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 28 | 29 | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

### JUIN | 06

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  |
| 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
| 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 |    |    |    |    |    |    |

### JUILLET | 07

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |    |

### AOÛT | 08

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  |
| 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

### SEPTEMBRE | 09

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 |    |    |    |    |    |

### OCTOBRE | 10

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 29 | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  |
| 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |

### NOVEMBRE | 11

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

### DÉCEMBRE | 12

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |

### JANVIER 2026

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

# CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS



BEAUFOND - CHAMPMARTIN - GRAND ARGÈRE — LA FORÊT  
LE MOULIN DE POMMEROUX - LES POIRIERS - PATURAULET

PETIT ARGÈRE - POMMEROUX - LES CHAUMES

Calendrier N°21 : 118012-218041 / 118012-218031

## CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2025

| FÉVRIER   02  |    |    |    |    |    |    | MARS   03      |    |    |    |    |    |    | AVRIL   04   |    |    |    |    |    |    |
|---------------|----|----|----|----|----|----|----------------|----|----|----|----|----|----|--------------|----|----|----|----|----|----|
| Lu            | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu             | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu           | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 27            | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 24             | 25 | 26 | 27 | 28 | 1  | 2  | 31           | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 3             | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 3              | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 7            | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 10            | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 10             | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 14           | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 17            | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 17             | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 21           | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 24            | 25 | 26 | 27 | 28 |    |    | 24             | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 28           | 29 | 30 |    |    |    |    |
| MAI   05      |    |    |    |    |    |    | JUIN   06      |    |    |    |    |    |    | JUILLET   07 |    |    |    |    |    |    |
| Lu            | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu             | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu           | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 28            | 29 | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 26             | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 30           | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 5             | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 2              | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 7            | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 12            | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 9              | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 14           | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 19            | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 16             | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 21           | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 26            | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    | 30             | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 28           | 29 | 30 | 31 |    |    |    |
| AOÛT   08     |    |    |    |    |    |    | SEPTEMBRE   09 |    |    |    |    |    |    | OCTOBRE   10 |    |    |    |    |    |    |
| Lu            | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu             | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu           | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 28            | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  | 1              | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 29           | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  |
| 4             | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 8              | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 6            | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 11            | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 15             | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 13           | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 18            | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 22             | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 20           | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 25            | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 29             | 30 |    |    |    |    |    | 27           | 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |
| NOVEMBRE   11 |    |    |    |    |    |    | DÉCEMBRE   12  |    |    |    |    |    |    | JANVIER 2026 |    |    |    |    |    |    |
| Lu            | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu             | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu           | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 27            | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 1              | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 29           | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 3             | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 8              | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 5            | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 10            | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 15             | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 12           | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 17            | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 22             | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 19           | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 24            | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 29             | 30 | 31 |    |    |    |    | 26           | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

BLANDAT

Calendrier N°13 : 118012-218031 / 118012-218045

## CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2025

| FÉVRIER   02  |    |    |    |    |    |    | MARS   03      |    |    |    |    |    |    | AVRIL   04   |    |    |    |    |    |    |
|---------------|----|----|----|----|----|----|----------------|----|----|----|----|----|----|--------------|----|----|----|----|----|----|
| Lu            | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu             | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu           | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 27            | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 24             | 25 | 26 | 27 | 28 | 1  | 2  | 31           | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 3             | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 3              | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 7            | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 10            | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 10             | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 14           | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 17            | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 17             | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 21           | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 24            | 25 | 26 | 27 | 28 |    |    | 24             | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 28           | 29 | 30 |    |    |    |    |
| MAI   05      |    |    |    |    |    |    | JUIN   06      |    |    |    |    |    |    | JUILLET   07 |    |    |    |    |    |    |
| Lu            | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu             | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu           | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 28            | 29 | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 26             | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 30           | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 5             | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 2              | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 7            | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 12            | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 9              | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 14           | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 19            | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 16             | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 21           | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 26            | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    | 30             | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 28           | 29 | 30 | 31 |    |    |    |
| AOÛT   08     |    |    |    |    |    |    | SEPTEMBRE   09 |    |    |    |    |    |    | OCTOBRE   10 |    |    |    |    |    |    |
| Lu            | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu             | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu           | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 28            | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  | 1              | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 29           | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  |
| 4             | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 8              | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 6            | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 11            | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 15             | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 13           | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 18            | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 22             | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 20           | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 25            | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 29             | 30 |    |    |    |    |    | 27           | 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |
| NOVEMBRE   11 |    |    |    |    |    |    | DÉCEMBRE   12  |    |    |    |    |    |    | JANVIER 2026 |    |    |    |    |    |    |
| Lu            | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu             | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di | Lu           | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 27            | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 1              | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 29           | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 3             | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 8              | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 5            | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 10            | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 15             | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 12           | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 17            | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 22             | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 19           | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 24            | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 29             | 30 | 31 |    |    |    |    | 26           | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |





# *CÉRÉMONIE DES VOEUX 2025*

*Le Maire*

*et le Conseil Municipal*

*ont l'honneur de vous inviter*

*à la cérémonie des vœux*

*Vendredi 10 janvier 2025*

*à partir de 19h00, à la salle des fêtes*

*Inscription auprès du secrétariat de la Mairie  
au 05.55.80.74.25 ou [mairie@genouillac-23.fr](mailto:mairie@genouillac-23.fr)*

RIVIÈRE LA PETITE CREUSE  
Inondation du 20 juin

QUI

L' EÛT

CRU !

